



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004

Première session de la
trente-huitième législature, 2004

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

National Security and Defence

Sécurité nationale et de la défense

Chair:

The Honourable COLIN KENNY

Président :

L'honorable COLIN KENNY

Monday, October 18, 2004
Monday, October 25, 2004
Wednesday, October 27, 2004

Le lundi 18 octobre 2004
Le lundi 25 octobre 2004
Le mercredi 27 octobre 2004

Issue No. 1

Fascicule n° 1

Organization meeting

Réunion d'organisation

and

et

First and second meetings on:

Première et deuxième réunions concernant :

Canada's national security policy

La politique de sécurité nationale du Canada

INCLUDING:
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Expenses of the committee incurred in the Third
Session of the Thirty-seventh Parliament)

Y COMPRIS :
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Les dépenses du comité encourues durant la troisième
session de la trente-septième législature)

WITNESS:
(See back cover)

TÉMOIN :
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, *Chair*

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Atkins	* Kinsella
* Austin, P.C.	(or Stratton)
(or Rompkey, P.C.)	Lynch-Staunton
Banks	Meighen
Cordy	Munson
Day	

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Nolin is substituted for that of the Honourable Senator Meighen (*October 27, 2004*).

The name of the Honourable Senator Meighen is substituted for that of the Honourable Senator Nolin (*October 28, 2004*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Colin Kenny

Vice-président : L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs :

Atkins	* Kinsella
* Austin, C.P.	(ou Stratton)
(ou Rompkey, C.P.)	Lynch-Staunton
Banks	Meighen
Cordy	Munson
Day	

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du Comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Nolin est substitué à celui de l'honorable sénateur Meighen (*le 27 octobre 2004*).

Le nom de l'honorable sénateur Meighen est substitué à celui de l'honorable sénateur Nolin (*le 28 octobre 2004*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, October 20, 2004:

It was moved by the Honourable Senator Kenny,

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the national security policy of Canada. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

(a) the capability of the Department of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada and its ability to respond to and prevent a national emergency or attack, and the capability of the Department of Public Safety and Emergency Preparedness to carry out its mandate;

(b) the working relationships between the various agencies involved in intelligence gathering, and how they collect, coordinate, analyze and disseminate information and how these functions might be enhanced;

(c) the mechanisms to review the performance and activities of the various agencies involved in intelligence gathering; and

(d) the security of our borders and critical infrastructure.

That the papers and evidence received and taken during the Thirty-seventh Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report to the Senate no later than March 31, 2006 and that the Committee retain all powers necessary to publicize the findings of the Committee until May 31, 2006.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 20 octobre 2004 :

L'honorable sénateur Kenny propose,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la politique de sécurité nationale du Canada. Le comité sera en particulier autorisé à examiner :

a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada et sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque et de prévenir ces situations, ainsi que la capacité du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de remplir son mandat;

b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, corrigent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements;

d) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus lors de la trente-septième législature soient renvoyés au Comité;

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 mars 2006 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mai 2006.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 18, 2004

(1)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 3:02 p.m. in room 160-S, Centre Block, for the purpose of holding its organizational meeting, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Lynch-Staunton, Meighen and Munson (9).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Dawson and Liam Price, Analysts.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 88, the Clerk of the Committee presided over the election of the Chair.

It was moved by the Honourable Senator Forrestall that the Honourable Senator Kenny do take the Chair of this Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Clerk invited Senator Kenny to take the Chair.

The Chair presided over the election of the Deputy Chair.

It was moved by the Honourable Senator Day that the Honourable Senator Forrestall be the Deputy Chair of this Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Meighen:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair, and one other member of the Committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks:

That the committee print its proceedings; and

That the Chair be authorized to set the number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks that, pursuant to rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 18 octobre 2004

(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 15 h 2, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, afin d'y tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 88 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Lynch-Staunton, Meighen et Munson (9).

Aussi présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Grant Dawson et Liam Price, analystes.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 88 du Règlement, le greffier préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Forrestall propose que l'honorable sénateur Kenny soit président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier invite le sénateur Kenny à occuper le fauteuil.

Le président préside à l'élection du vice-président.

L'honorable sénateur Day propose que l'honorable sénateur Forrestall soit vice-président du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meighen propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à en fixer les quantités en fonction des besoins.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks propose que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre les témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La question, mise aux voix, est adoptée.

It was moved by the Honourable Senator Forrestall that, pursuant to rule 104, the Chair be authorized to report expenses incurred by the committee during the last session.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Atkins:

That the committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject matters of bills, and estimates as are referred to it; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the Chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Atkins that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Forrestall that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénateur Forrestall propose que, conformément à l'article 104 du Règlement, le président soit autorisé à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Atkins propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés du bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapports.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks propose :

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée au président ou, en son absence, au vice-président et au greffier du comité; et

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Atkins propose que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Forrestall propose que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

déterminer si un membre du comité remplit un « engagement public » aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement public » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité, ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

It was moved by the Honourable Senator Banks that, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable traveling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Munson that the Chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks:

That the Subcommittee on Veterans Affairs be established to study matters relating to veterans affairs which may be referred to it from time to time by the committee;

That the Subcommittee on Veterans Affairs consist of five (5) members, three (3) of whom shall constitute a quorum;

That the initial membership of the Subcommittee on Veterans Affairs be as follows: the Honourable Senators Atkins, Day, Forrestall, Kenny and Meighen;

That the Subcommittee on Veterans Affairs be authorized to send for persons, papers and records, whenever required, and to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it;

That, subject to the approval of the Senate, the committee's power to permit coverage by electronic media of meetings be conferred on the subcommittee;

That, pursuant to Section 32 of the Financial Administration Act, the committee's authority to commit funds be conferred on the Subcommittee; and

That, pursuant to Section 34 of the Financial Administration Act and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, the committee's authority for certifying accounts payable be conferred on the Subcommittee.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 3:20 p.m., pursuant to rule 92(3)(e), the committee proceeded in camera, in room 160-S (Subcommittee Room) to consider a draft agenda.

It was moved by the Honourable Senator Banks, that the Chair be authorized to seek authority of the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the national security policy of Canada. In particular, the committee shall be authorized to examine:

L'honorable sénateur Banks propose que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un organisme, après qu'une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Munson propose que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électronique, de façon à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le sénateur Banks propose :

Que le Sous-comité des anciens combattants soit formé afin d'examiner les questions liées aux anciens combattants qui pourraient lui être renvoyées de temps à autre par le comité;

Que le Sous-comité des anciens combattants soit composé de cinq (5) membres, dont trois (3) constitueront le quorum;

Que le Sous-comité des anciens combattants soit composé dans un premier temps des membres suivants : les honorables sénateurs Atkins, Day, Forrestall, Kenny et Meighen;

Que le Sous-comité des anciens combattants soit autorisé à envoyer chercher, au besoin, des personnes, documents et dossiers, et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont l'impression s'impose;

Que, sous réserve de l'approbation du Sénat, l'autorisation du comité de permettre la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électronique soit conférée au sous-comité;

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorité du comité d'engager des fonds soit conférée au sous-comité;

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorité du comité d'approuver les comptes à payer soit conférée au sous-comité.

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 15 h 20, conformément à l'alinéa 92(3)e) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos, dans la salle 160-S (annexe) pour examiner un projet d'ordre du jour.

L'honorable sénateur Banks propose que l'on permette au président de demander l'autorisation du Sénat au sujet de l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à mener une étude et à faire rapport sur la politique de sécurité nationale du Canada. Le comité sera en particulier autorisé à examiner :

(a) the capability of the Department of National Defence to defend and protect the interests, people and territory of Canada and its ability to respond to and prevent a national emergency or attack, and the capability of the Department of Public Safety and Emergency Preparedness to carry out its mandate;

(b) the working relationships between the various agencies involved in intelligence gathering, and how they collect, coordinate, analyze and disseminate information and how these functions might be enhanced;

(c) the mechanisms to review the performance and activities of the various agencies involved in intelligence gathering; and

(d) the security of our borders and critical infrastructure.

That the papers and evidence received and taken during the Thirty-seventh Parliament be referred to the committee;

That the committee report to the Senate no later than March 31, 2006 and that the committee retain all powers necessary to publicize the findings of the committee until May 31, 2006.

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee discussed a draft work plan.

At 4:55 p.m. the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, October 25, 2004

(2)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera, at 5:10 p.m., in room 160-S (Subcommittee), Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Forrestall, Kenny and Munson (6).

Other senator present: The Honourable Senator Nolin (1).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Dawson and William Price, Analysts; Kevin Pittman, Committees Directorate; Captain (N) Kenneth Stewart; and General (R) Keith McDonald.

Also present: The official reporters of the Senate.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered its draft agenda.

At 7:14 p.m., the committee suspended its sitting.

At 7:34 p.m., the committee resumed its sitting in public in room 160-S, Centre Block.

a) la capacité du ministère de la Défense nationale de défendre et de protéger les intérêts, la population et le territoire du Canada ainsi que sa capacité de réagir à une urgence nationale ou à une attaque, et de prévenir ces situations, tout comme la capacité du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile de remplir son mandat;

b) les relations de travail entre les divers organismes participant à la collecte de renseignements, comment ils recueillent, colligent, analysent et diffusent ces renseignements, et comment ces fonctions pourraient être améliorées;

c) les mécanismes d'examen de la performance et des activités des divers organismes participant à la collecte de renseignements; et

d) la sécurité de nos frontières et de nos infrastructures essentielles.

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus lors de la 37^e législature soient déferés au comité;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 mars 2006 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mai 2006.

La question, mise aux voix, est adoptée.

Le comité discute d'une ébauche de plan de travail.

À 16 h 55, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 25 octobre 2004

(2)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 17 h 10, dans la salle 160-S (annexe) de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Forrestall, Kenny et Munson (6).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Nolin (1).

Aussi présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Grant Dawson et William Price, analystes; Kevin Pittman, Direction des comités; le capitaine de vaisseau Kenneth Stewart et le général à la retraite Keith McDonald.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité examine son projet d'ordre du jour.

À 19 h 14, le comité interrompt sa séance.

À 19 h 34, le comité reprend sa séance publique dans la salle 160-S de l'édifice du Centre.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee began its examination on the national security policy for Canada.

WITNESS:

Department of National Defence:

Kenneth J. Calder, Assistant Deputy Minister (Policy).

The Chair made an opening statement.

Kenneth Calder made a presentation and answered questions.

At 9:07 p.m., the committee suspended its sitting.

At 9:13 p.m., the committee resumed its sitting *in camera* in room 160-S (Subcommittee), to consider its draft agenda in accordance with rule 92(2)(e).

At 9:40 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 27, 2004
(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day, at 12:20 p.m., in room 172-E, Centre Block, the Deputy Chair, the Honourable J. Michael Forrestall, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Cordy, Forrestall, Kenny and Nolin (5).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Dawson and William Price, Analysts; and Kevin Pittman, Legislative Clerk, Committees Directorate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its examination on the national security policy for Canada.

It was moved by the Honourable Senator Cordy that the following budget application for the fiscal year ending March 31, 2005 be concurred in; and

That the Chair submit same to the Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration.

Professional and other services:	\$ 138,000
Transportation and Communications:	\$ 443,600
All other expenses:	\$ 28,600
TOTAL:	\$ 610,200

After debate, The question being put on the motion, it was adopted.

At 12:30 p.m., Senator Kenny assumed the Chair.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 20 octobre 2004, le comité entreprend son examen de la politique de sécurité nationale du Canada.

TÉMOIN :

Ministère de la Défense nationale :

Kenneth J. Calder, sous-ministre adjoint (Politiques).

Le président fait une allocution d'ouverture.

Kenneth Calder fait une déclaration puis répond aux questions.

À 21 h 07, le comité interrompt sa séance.

À 21 h 13, le comité reprend sa séance à huis clos dans la salle 160-S (annexe) pour examiner son ébauche d'ordre du jour, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement.

À 21 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 27 octobre 2004
(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 20, dans la salle 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable J. Michael Forrestall (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Atkins, Cordy, Forrestall, Kenny et Nolin (5).

Également présents : De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement : Grant Dawson et William Price, analystes; et Kevin Pittman, greffier législatif, Direction des comités.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit son examen de la politique de sécurité nationale du Canada.

L'honorable sénateur Cordy propose que soit adoptée la demande de budget ci-dessous pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005; et

Que le président présente ce budget au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration.

Services professionnels et autres :	138 000 \$
Transports et communications :	443 600 \$
Toutes les autres dépenses :	28 600 \$
TOTAL :	610 200 \$

Après débat, la question, mise aux voix, est adoptée.

À 12 h 30, le sénateur Kenny occupe le fauteuil.

At 12:48 p.m., the committee proceeded in camera to consider its draft agenda in accordance with rule 92(2)(e).

At 1:23 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 12 h 48, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner son ébauche d'ordre du jour, conformément à l'alinéa 92(2)e du Règlement.

À 13 h 23, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, October 19, 2004

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104, that the expenses incurred by the Committee during the Third Session of the Thirty-seventh Parliament are as follows:

With respect to its special study to examine and report on the need for a national security policy for Canada (authorized by the Senate on Friday, February 13, 2004):

During this study, your Committee spent 62.9 hours meeting 78 persons in hearings and fact-finding visits. In addition to hearings in Ottawa, your Committee visited Washington DC to meet its congressional counterparts, administration officials and representatives of think tanks. During this study, there were 232 references to the Committee in the print media. There were 38,715 hits on the Committee's Website.

Your Committee submitted one substantive report entitled "National Emergencies: Canada's Fragile Front Lines."

Professional Services	\$ 42,142
Transportation and Communication	\$ 55,851
Other expenditures	\$ 3,831
Witness Expenses	\$ 4,235
Total	\$ 106,059

With respect to its special study to examine and report on veterans' services and benefits, commemorative activities and charter (authorized by the Senate on Thursday, February 26, 2004):

This Order of Reference was delegated to a Subcommittee on March 29, 2004, which heard one witness and held one meeting (1.3 hours) in relation to its work.

Professional Services	\$ 191
Transportation and Communication	\$ Nil
All other expenditures	\$ Nil
Witness Expenses	\$ Nil
Total	\$ 191

Respectfully submitted,

Le président,

COLIN KENNY

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 19 octobre 2004

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été déferées, dépose, conformément à l'article 104 du Règlement, le relevé suivant des dépenses engagées à cette fin par le Comité au cours de la troisième session de la trente-septième législature :

Relatif à son étude spéciale pour examiner, pour ensuite en faire rapport, la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada (autorisée par le Sénat le vendredi 13 février 2004) :

Pendant son étude, votre Comité a passé 62.9 heures à rencontrer 78 personnes lors d'audiences et de visites d'information. Outre ses audiences à Ottawa, le Comité s'est aussi rendu à Washington, DC pour rencontrer ses homologues du Congrès, des fonctionnaires et des représentants de centres d'études. Pendant cette étude, le Comité a été mentionné 232 fois dans les médias imprimés et il y a eu 38 715 visites au site Web du Comité.

Votre Comité a présenté un rapport substantiel intitulé « Les urgences nationales : Le Canada, fragile en première ligne ».

Services professionnels	42 142 \$
Transport et communications	55 851 \$
Autres dépenses	3 831 \$
Dépenses des témoins	4 235 \$
Total	106 059 \$

En ce qui a trait à son étude spéciale pour examiner les prestations et services offerts aux anciens combattants, les activités commémoratives et la charte (autorisée par le Sénat le jeudi 26 février 2004) :

Ce mandat a été délégué à un sous-comité le 29 mars 2004, lequel a entendu un témoin et a tenu une réunion (1,3 heures).

Services professionnels	191 \$
Transport et communications	Nil \$
Autres dépenses	Nil \$
Dépenses des témoins	Nil \$
Total	191 \$

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 18, 2004

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 3:02 p.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Mr. Daniel Charbonneau, Clerk of the Committee: Honourable senators, I see a quorum. It is my duty to preside over the election of the chair of this committee. I am now prepared to accept any nominations.

Senator Forrestall.

Senator Forrestall: Chair, it gives me a great deal of pleasure, on behalf of all the members of this committee and another ad hoc committee that worked almost all summer on related business, to put forward the name of Senator Colin Kenny as chair of this committee.

We have two major jobs to go through the rest of the fall and, depending on the wishes and desires of the government, perhaps more intricate and involved work in another related capacity.

I can think of none better prepared to lead us in the continuation of this work than Senator Kenny, who has been outstanding in his efforts, his contribution, not just his contribution of personal time but his energy and efforts. I am delighted to put his name forward in nomination.

Mr. Charbonneau: It is moved by Senator Forrestall that Senator Kenny do take the chair. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Charbonneau: Senator Kenny, I invite you to take the chair.

Senator Colin Kenny (Chairman) in the chair.

The Chairman: Honourable senators, thank you very much for your expression of support.

Going through these motions is a long exercise, so I will move to those immediately so that we may proceed to discuss matters of substance.

Item No. 2 on the agenda is the election of the deputy chair.

Senator Day: Mr. Chair, I will be briefer, but I take an equal amount of pleasure in nominating for the position of deputy chair of this committee Senator Michael Forrestall.

The Chairman: Are there any other nominations?

Senator Banks: I move nominations close.

The Chairman: Is it agreed that Senator Forrestall be deputy chair of the committee?

Hon. Senators: Agreed.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 octobre 2004

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 15 h 2, conformément à l'article 88 du Règlement du Sénat, pour tenir sa séance d'organisation.

[Traduction]

M. Daniel Charbonneau, greffier du comité : Honorables sénateurs, je vois que nous avons le quorum. Je vais donc présider à l'élection du président de ce comité. Je suis maintenant prêt à recevoir les mises en candidature.

Sénateur Forrestall.

Le sénateur Forrestall : Monsieur le président, au nom de tous les membres de ce comité et d'un autre comité spécial qui a travaillé pratiquement tout l'été sur des dossiers connexes, j'ai le grand plaisir de proposer la candidature du sénateur Colin Kenny à la présidence de ce comité.

Nous devons nous acquitter de deux grandes tâches d'ici à la fin de l'automne et, en fonction des souhaits et des désirs du gouvernement, faire du travail plus subtil et plus compliqué à d'autres titres.

Je ne peux penser à personne de mieux préparé que le sénateur Kenny pour nous diriger dans la poursuite de ces travaux, compte tenu de ses efforts remarquables, de son investissement personnel et de son abnégation. Je me réjouis donc de soumettre sa candidature.

M. Charbonneau : Le sénateur Forrestall propose que le sénateur Kenny assume la présidence du comité. Plaît-il au comité d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

M. Charbonneau : Sénateur Kenny, je vous invite à venir occuper le fauteuil.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

Le président : Honorables sénateurs, je vous remercie beaucoup de m'avoir exprimé votre appui.

Passer au travers de ces motions est un long exercice. Je vais donc procéder immédiatement pour que nous puissions aborder ensuite des questions de fond.

Le deuxième point à l'ordre du jour concerne l'élection du vice-président.

Le sénateur Day : Monsieur le président, je serai plus bref, mais je suis tout aussi ravi de proposer la candidature du sénateur Michael Forrestall à la vice-présidence de ce comité.

Le président : Y a-t-il d'autres mises en candidature?

Le sénateur Banks : Je déclare close la période des mises en candidature.

Le président : Plaît-il aux membres du comité que le sénateur Forrestall assume la vice-présidence de ce comité?

Des voix : Oui.

The Chairman: The next motion on the list deals with the Subcommittee on Agenda and Procedure. Would someone move this motion, please?

Senator Meighen: So moved.

The Chairman: I take it that we will do the usual consultation and report back to the committee.

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: On motion No. 4, could I have a mover, please, that the committee print its proceedings and that the chair be authorized to set the number to meet demand? In previous sessions, we printed around 280 copies, but the number may vary according to the number of requests we get. We need authority to do that.

Senator Banks: So moved.

The Chairman: It is moved by Senator Banks. All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Motion No. 5 deals with the authorization to hold meetings and print evidence when a quorum is not present. Would a senator move that, please?

Senator Banks: Would you entertain a motion to move items Nos. 5 through 12?

The Chairman: I will consult with the clerk as to whether that is in order.

Mr. Charbonneau: Yes, it is.

Senator Meighen: Is it a practice borne out of courtesy or is it an established rule that, if there is no quorum present, there should be representatives from both the government and the opposition?

The Chairman: It is just a practice. The established rule is that, in order to hear evidence, members from both sides should be present. That is my understanding. We will find out the real answer in a moment. My memory tells me that that was in place so that one side could not hold up the other side indefinitely.

Senator Meighen: That is fine. If we do not have a quorum, I am in favour of proceeding as long as there is somebody from each side present.

The Chairman: In order to receive evidence we need two members, one from the government and one from the opposition. That is something that we are adopting under this item.

Mr. Charbonneau: You may hold a meeting with only two members as long as one from each side is present.

The Chairman: That is, to receive evidence.

Le président : La prochaine motion sur la liste concerne le Sous-comité du programme et de la procédure. Plaît-il à quelqu'un de proposer cette motion?

Le sénateur Meighen : J'en fais la proposition.

Le président : J'en conclus que nous effectuerons les consultations d'usage et que nous ferons également rapport au comité.

Des voix : D'accord.

Le président : Qui est pour?

Des voix : D'accord.

Le président : La quatrième motion se lit comme suit : Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et que la présidence soit autorisée à fixer la quantité en fonction des besoins. Lors des sessions précédentes, nous avons fait imprimer environ 280 copies, mais le nombre peut varier en fonction de la demande. Quelqu'un peut-il proposer cette motion?

Le sénateur Banks : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Banks en a fait la proposition. Qui est pour?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La cinquième motion concerne l'autorisation à tenir des réunions et l'impression des témoignages en l'absence de quorum. Quelqu'un peut-il en faire la proposition?

Le sénateur Banks : Est-il possible de proposer une motion pour adopter d'un seul coup les motions 5 à 12?

Le président : Je vais consulter le greffier pour lui demander si c'est conforme au Règlement.

M. Charbonneau : Oui, ça l'est.

Le sénateur Meighen : Est-ce une pratique qui se fonde sur la courtoisie ou est-ce une règle établie voulant que s'il n'y a pas le quorum, il faut qu'il y ait des représentants du gouvernement et de l'opposition?

Le président : C'est seulement une pratique. Selon la règle établie, on ne peut entendre de témoins sans la présence de membres des deux côtés. C'est comme ça que je le comprends. Nous allons en avoir la confirmation dans un instant. D'après mes souvenirs, c'est ce qui se faisait pour empêcher qu'un côté ne bloque l'autre indéfiniment.

Le sénateur Meighen : Très bien. Je suis d'accord pour que nous fonctionnions même si nous n'avons pas atteint le quorum, à condition qu'un représentant de chaque côté soit présent.

Le président : Pour entendre des témoignages, il faut deux membres, un représentant le gouvernement et l'autre, l'opposition. C'est ce que propose cette motion.

M. Charbonneau : Vous pouvez tenir une réunion avec seulement deux membres, à condition qu'ils représentent chacun un parti.

Le président : Vous voulez dire pour entendre des témoignages.

Mr. Charbonneau: Yes. You cannot make any decisions. There must be a quorum before a decision is made.

The Chairman: You could have a quorum without having both sides present.

Mr. Charbonneau: Yes. It requires only four members of the committee, whether they be from one party or another.

The Chairman: Does that satisfy you, Senator Meighen?

Senator Meighen: Does that mean you could have a quorum and, therefore, a valid meeting without having both sides represented?

The Chairman: Correct.

Senator Meighen: That would mean you could receive evidence without both sides being present?

The Chairman: Yes, if four people are present, but if you only have two, both sides must be represented. These are not rules that I have made up. As I understand it, these are to be found in the *Rules of the Senate*.

Mr. Charbonneau: Yes.

Senator Forrestall: The practice in the past has been as you suggest.

The Chairman: The clerk will read the appropriate rule.

Mr. Charbonneau: Rule 89 reads as follows:

A quorum is required whenever a vote, resolution or other decision is taken by a select committee, but any such committee, by resolution thereof, may authorize the chairman to hold meetings to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present.

The rule does not specify that you require both sides to be present when a quorum is achieved.

Senator Meighen: The chair has certainly always respected that. It would be an unfortunate precedent, whether there are two members present or four members present, to go ahead without representatives from both sides, unless by agreement.

The Chairman: The purpose of the “two” rule is to deal with a meeting going ahead without a quorum, which is unusual. In order to meet without a quorum, but still allow the committee to adduce evidence, there is an agreement that we will vote only when both sides are represented.

Senator Meighen: I understand that. That is fine with me. You could also have a meeting of four members, which constitutes a quorum, but both sides may not be represented.

The Chairman: That is also correct.

M. Charbonneau : Oui, mais vous ne pouvez pas prendre de décisions. Pour cela, il faut qu'il y ait le quorum.

Le président : Il se peut que le quorum soit atteint sans que les deux côtés soient représentés.

M. Charbonneau : Effectivement, puisqu'il ne faut que quatre membres du comité présents pour qu'il y ait le quorum, peu importe qu'ils soient d'un parti ou d'un autre.

Le président : Cette réponse vous satisfait-elle, sénateur Meighen?

Le sénateur Meighen : Êtes-vous en train de dire qu'il peut y avoir le quorum et que la séance peut avoir lieu sans que les deux côtés soient représentés?

Le président : Absolument.

Le sénateur Meighen : Cela signifie que vous pourriez entendre des témoins sans que les deux côtés ne soient représentés, n'est-ce pas?

Le président : Oui, à condition que quatre membres du comité soient présents, mais s'il n'y en a que deux, il faut qu'ils soient chacun d'un côté. Ce n'est pas moi qui ai inventé ces règles. D'après ce que j'ai compris, cela émane du *Règlement du Sénat*.

M. Charbonneau : Oui.

Le sénateur Forrestall : C'est comme ça que cela se faisait par le passé.

Le président : Le greffier va nous lire l'article du Règlement qui s'applique.

M. Charbonneau : L'article 89 du Règlement dit ceci :

Le quorum est nécessaire pour tout vote, résolution ou autre décision d'un comité particulier, mais tout comité peut, par résolution, autoriser son président à tenir des réunions pour entendre des témoignages et en permettre la publication sans qu'il y ait le quorum.

Cet article ne précise pas qu'il faut que les deux côtés soient représentés lorsque le quorum est atteint.

Le sénateur Meighen : Le président a certainement toujours respecté cette règle. Ce serait un malheureux précédent, qu'il y ait deux ou quatre membres présents, que de poursuivre les travaux sans s'assurer que les deux côtés sont représentés, à moins d'une entente contraire.

Le président : Le but de la règle des « deux » est de pouvoir tenir une séance sans le quorum, ce qui est inhabituel. Pour qu'une séance ait lieu sans le quorum, mais permettre quand même au comité d'entendre des témoins, il faut s'être entendu préalablement pour qu'il n'y ait de vote que lorsque les deux côtés sont représentés.

Le sénateur Meighen : Je comprends. Cela me convient. Il se peut aussi que seulement quatre membres assistent à la séance, ce qui constitue le quorum, mais que les deux côtés ne soient pas représentés.

Le président : C'est aussi vrai.

Senator Meighen: I suggest that would be a risky practice.

The Chairman: That is not where a chair would like to go.

Senator Meighen: That is what I wanted to hear the chair say.

Senator Forrestall: What is your intention?

The Chairman: I hope I am never faced with that question, but it is certainly not a practice that this chair would like to adopt.

Senator Forrestall: Perhaps we could have the clerk seek further clarification from the appropriate standing committee of the Senate, because there is a potential conflict.

The Chairman: Absolutely. I take it you would like the clerk to inquire of the Standing Senate Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

Senator Meighen: In the meantime, as Senator Banks has suggested, can we move item Nos. 5 through 12 inclusive.

The Chairman: Those in favour?

Senator Lynch-Staunton: I would like to go through all the motions.

The Chairman: We have a request that we go through the motions, Senator Banks.

Would a senator move motion No. 5, please?

Senator Banks: So moved.

The Chairman: Those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Motion No. 6 deals with the financial report. Who would care to move that?

Senator Forrestall: I so move.

The Chairman: All agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The next item deals with research staff. Would you care to move that, Senator Atkins?

Senator Atkins: I so move.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The next item relates to the authority to commit funds and certify accounts.

Senator Banks: So moved.

The Chairman: Moved by Senator Banks. I am giving Senator Lynch-Staunton an opportunity to read it.

Le sénateur Meighen : Je trouve que ce serait une pratique risquée.

Le président : Ce n'est pas la voie que choisirait d'emprunter un président.

Le sénateur Meighen : Je me plais à vous l'entendre dire.

Le sénateur Forrestall : Quelle est votre intention?

Le président : J'espère n'être jamais confronté à ce type de problème, mais ce n'est évidemment pas une pratique que j'aimerais adopter.

Le sénateur Forrestall : Peut-être pourrions-nous demander au greffier d'obtenir des éclaircissements supplémentaires auprès du comité sénatorial permanent pertinent car il y a un risque de conflit.

Le président : Absolument. Je prends bonne note que vous souhaitez que le greffier s'informe auprès du Comité sénatorial permanent du règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Le sénateur Meighen : En attendant, comme l'a proposé le sénateur Banks, nous pourrions adopter d'un bloc les motions 5 à 12.

Le président : Qui est pour?

Le sénateur Lynch-Staunton : J'aimerais que l'on adopte les motions une par une.

Le président : Sénateur Banks, quelqu'un demande que nous examinions chacune des motions individuellement.

Un sénateur peut-il proposer la cinquième motion?

Le sénateur Banks : J'en fais la proposition.

Le président : Êtes-vous pour?

Des voix : Oui.

Le président : La sixième motion concerne le rapport financier. Qui veut en faire la proposition?

Le sénateur Forrestall : Moi.

Le président : Êtes-vous tous d'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

La motion suivante concerne le personnel de recherche. Voudriez-vous en faire la proposition, sénateur Atkins?

Le sénateur Atkins : J'en fais la proposition.

Le président : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La motion suivante porte sur l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer.

Le sénateur Banks : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Banks en fait la proposition. Je laisse au sénateur Lynch-Staunton le temps de lire cette motion.

Senator Lynch-Staunton: In part, the motion reads that the authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk. Does that mean each one individually can commit funds?

The Chairman: That is correct. Normally it goes sequentially. If the chair is not there, then the clerk may call upon the deputy chair. In the event that neither is present, the clerk has the authority to commit funds.

Senator Lynch-Staunton: Is that standard for every committee?

The Chairman: It is standard for every committee, sir. Every motion that we have to date, I would describe as boiler plate and has been passed by every committee at its organizational meeting. Sometimes the motions are read aloud. I would be happy to read them aloud if that would help.

Senator Lynch-Staunton: No, that is all right.

The Chairman: Motion No. 9 relates to travel. May I have a mover, please?

Senator Atkins: So moved.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Motion No. 10 deals with the designation of members traveling on committee business. Senator Forrestall.

Senator Forrestall: I will move the motion, but was this issue resolved? It was an issue generally in the last Parliament.

The Chairman: There was no problem with this.

Senator Forrestall: Senator Carney raised it on a number of occasions. She participated in what she understood to be committee business in Vancouver and was not here.

The Chairman: The Subcommittee on Agenda and Procedure needs to agree that it is committee business. If they agree that it is committee business, it then is listed as official business as opposed to public business.

Her dispute related to which column her name appeared. She was arguing after the fact that it should not have been under public business. It should have been under official business. That would depend upon the minutes of the Subcommittee on Agenda and Procedures.

Senator Meighen: It would be *ex post facto*, as we say.

The Chairman: I do not know that. Can she do the work and then approach the committee and ask the committee to make a correction afterwards?

Mr. Charbonneau: Yes.

Le sénateur Lynch-Staunton : La motion dit notamment que l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité. Cela signifie-t-il que chacun, individuellement, peut engager des fonds?

Le président : Oui. Normalement, on procède par ordre. Si le président n'est pas là, le greffier peut faire appel au vice-président, mais si celui-ci est également absent, le greffier a le pouvoir d'engager lui-même des fonds.

Le sénateur Lynch-Staunton : Est-ce la norme pour chaque comité?

Le président : Oui, monsieur. Chacune des motions que nous avons adoptées jusqu'à maintenant se fonde sur un modèle qui a été adopté par chaque comité à sa séance d'organisation. Il arrive que les motions soient lues à voix haute. Je serai ravi de le faire si vous le jugez utile.

Le sénateur Lynch-Staunton : Non, ça va.

Le président : La neuvième motion concerne les voyages. Quelqu'un veut-il en faire la proposition?

Le sénateur Atkins : J'en fais la proposition.

Le président : Ceux en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La dixième motion traite de la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. Sénateur Forrestall.

Le sénateur Forrestall : Je vais en faire la proposition, mais avant, j'aimerais savoir si la question a été résolue car c'était un problème au cours de la dernière législature.

Le président : Il n'y avait aucun problème là-dessus.

Le sénateur Forrestall : Le sénateur Carney a soulevé la question à plusieurs reprises. Elle a participé à ce qu'elle considérait être des affaires du comité à Vancouver, mais cela n'a pas été désigné comme tel.

Le président : Le Sous-comité du programme et de la procédure doit reconnaître que cela concerne les affaires du comité. Si c'est le cas, on considère que le membre remplit un engagement officiel et non un engagement personnel.

Dans son cas, le différend portait sur la colonne dans laquelle figurait son nom. Elle a défendu, après coup, que celui-ci n'aurait pas dû figurer sous « affaires publiques ». Il aurait dû être dans la colonne « engagement officiel ». Cela relève du Sous-comité du programme et de la procédure.

Le sénateur Meighen : C'aurait donc été fait rétroactivement, comme on dit.

Le président : Je ne sais pas. Peut-elle faire le travail puis s'adresser au comité pour lui demander d'apporter des corrections à posteriori?

M. Charbonneau : Oui.

Senator Banks: However, in respect of an *ex post facto* situation, the likelihood of receiving approval has been subject to the policies of Internal Economy.

Senator Meighen: Say no more, Senator. I get the drift.

The Chairman: The clerk draws to my attention that it is published in the *Journals of the Senate*, and the Journals are not corrected after the fact. There is a remote chance that it would be corrected.

Senator Meighen: Unless there is an egregious error.

The Chairman: The Journals are not corrected until the end of a session.

Senator Banks: In any case, in this committee such a question has never been raised.

The Chairman: That is correct. We have not had the problem.

Senator Forrestall has moved motion No. 10. All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Motion No. 11 deals with traveling expenses.

Senator Banks: So moved.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Item No. 12 is the electronic media coverage of public meetings.

Senator Munson: So moved.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Motion No. 13 deals with the Subcommittee on Veterans Affairs. It is That the Subcommittee on Veterans Affairs be established to study matters relating to veterans affairs which may be referred to it from time to time by the committee; that the Subcommittee on Veterans Affairs consist of five members, three of whom shall constitute a quorum; that the initial membership of the Subcommittee on Veterans Affairs be as follows; that the Subcommittee on Veterans Affairs be authorized to send for persons, papers and records, whenever required, and to print from day to day such papers and evidence as may be ordered by it.

Senator Lynch-Staunton: Dispense.

Le sénateur Banks : Toutefois, pour ce qui est de la possibilité de rectifier ultérieurement des données, il faut savoir que l'autorisation de le faire est assujettie aux politiques de Régie interne.

Le sénateur Meighen : N'en dites pas plus, sénateur. J'ai tout compris.

Le président : Le greffier attire mon attention sur le fait que cela est publié dans les *Journaux du Sénat* et que ceux-ci ne sont pas corrigés après coup. Les chances de pouvoir y apporter des modifications sont infimes.

Le sénateur Meighen : À moins d'une erreur flagrante.

Le président : Les Journaux ne sont corrigés qu'à la fin de la session.

Le sénateur Banks : Quoiqu'il en soit, ce problème ne s'est jamais présenté à ce comité.

Le président : C'est vrai. Nous n'avons jamais été confrontés à ce type de situation.

Le sénateur Forrestall a proposé l'adoption de la dixième motion. Tous ceux en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La onzième motion concerne les frais de déplacement des témoins.

Le sénateur Banks : J'en fais la proposition.

Le président : Tous ceux en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La douzième motion traite de la diffusion des délibérations publiques par médias d'information électronique.

Le sénateur Munson : J'en fais la proposition.

Le président : Tous ceux en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : La motion est adoptée.

La treizième motion concerne le Sous-comité des anciens combattants. Elle propose que le Sous-comité des anciens combattants soit formé afin d'examiner les questions liées aux anciens combattants qui pourraient lui être renvoyées de temps à autre par le comité; que le Sous-comité des anciens combattants soit composé de cinq (5) membres, dont trois (3) constitueront le quorum; que le Sous-comité des anciens combattants soit composé dans un premier temps des membres suivants; que le Sous-comité des anciens combattants soit autorisé à envoyer chercher, au besoin, des personnes, documents et dossiers, et à faire imprimer au jour le jour les documents et témoignages dont l'impression s'impose.

Le sénateur Lynch-Staunton : Dispensez-nous du reste.

The Chairman: The question before us is the membership of the committee. If I recall correctly, in the last Parliament, Senator Meighen was in the chair and Senator Day was deputy chair. I believe Senator Atkins was a committee member, as was I. That adds up to four, but I believe there were five members on the committee.

Would all those who were on the committee last time have an interest in serving this time?

Senator Day: Yes. Senator Forrestall attended many of the meetings.

The Chairman: Senator Forrestall, would you like to be on the committee?

Senator Forrestall: I want to be on another committee later on.

The Chairman: I understand.

Senator Forrestall: Sure.

The Chairman: Would it be agreeable to have a Subcommittee on Veterans Affairs made up of Senators Meighen, Day, Forrestall, Atkins and myself?

Senator Banks: So moved.

The Chairman: All those in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: When this meeting concludes, it is the intention to have the clerk of the Subcommittee on Veterans Affairs immediately take the place at the head of the table and call for an election of the chair of the Subcommittee on Veterans Affairs. That will take place when this meeting is adjourned.

Senator Banks: I thought I just moved all of item No. 13.

The Chairman: You did just move it and it was adopted.

Item No. 14 is for information purposes only.

Honourable senators, at this point, with your permission, I will suspend the meeting, move into the smaller room and continue in camera. There we will have an opportunity to discuss our order of reference and the work of the committee.

Senator Meighen: Is it not possible, chair, to hold the organizational meeting for the Subcommittee on Veterans Affairs at this point?

The Chairman: This meeting should first be adjourned and then a notice should be sent out that there is will be a meeting of the Subcommittee on Veterans Affairs. I understand that a message has been sent to the appropriate place indicating that we have now adopted our motions. The notice would read that we are proceeding at the end of this meeting.

Senator Day: The five members, since they are all present, can waive the requirement for formal notices to be sent to their offices.

Le président : La question que nous devons régler concerne les membres du comité. Si ma mémoire est bonne, à la dernière législature, les président et vice-président étaient respectivement le sénateur Meighen et le sénateur Day. Je crois que le sénateur Atkins était membre du comité, tout comme moi. Cela monte donc à quatre, mais il me semble que nous étions cinq à ce comité.

Est-ce que tous ceux qui siégeaient à ce comité à la dernière session ont un intérêt quelconque à continuer cette fois-ci?

Le sénateur Day : Oui. Le sénateur Forrestall a assisté à beaucoup de séances.

Le président : Sénateur Forrestall, voudriez-vous siéger à ce comité?

Le sénateur Forrestall : J'aimerais siéger à un autre comité plus tard.

Le président : Je comprends.

Le sénateur Forrestall : Certainement.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que le Sous-comité des anciens combattants soit constitué des sénateurs Meighen, Day, Forrestall, Atkins et de moi-même?

Le sénateur Banks : Oui, j'en fais la proposition.

Le président : Tous ceux en faveur?

Des voix : D'accord.

Le président : Lorsque nous arriverons au terme de cette réunion, nous demanderons au greffier du Sous-comité des anciens combattants de prendre immédiatement place à la table pour procéder à l'élection du président du sous-comité. Nous le ferons lorsque cette séance sera levée.

Le sénateur Banks : Il me semblait avoir proposé l'adoption de la treizième motion au complet.

Le président : C'est bien ce que vous avez fait et elle a été adoptée.

La quatorzième motion est uniquement là à titre indicatif.

Honorable sénateurs, à ce stade-ci, et avec votre permission, je vais suspendre la séance, vous demander de venir avec moi dans la petite salle et poursuivre à huis clos. Nous pourrions alors discuter de notre ordre de renvoi et des travaux du comité.

Le sénateur Meighen : N'est-il pas possible, monsieur le président, de tenir la séance d'organisation du Sous-comité des anciens combattants maintenant?

Le président : Il faut d'abord lever cette séance puis envoyer un avis annonçant qu'il y aura une réunion du Sous-comité des anciens combattants. À ma connaissance, un message a été envoyé à qui de droit pour signaler que nous avons adopté nos motions. L'avis indique que nous procéderons après la levée de cette séance.

Le sénateur Day : Puisque les cinq membres sont tous ici présents, ils peuvent lever l'exigence selon laquelle des préavis officiels doivent être envoyés à leurs bureaux.

The Chairman: All senators are entitled to attend the meeting, not just the five who are present.

Senator Day: Who is allowed to vote?

The Chairman: Only the members are allowed to vote.

Senator Day: The five who are here?

The Chairman: Yes, sir.

Senator Day: Thank you.

The Chairman: I would suggest that we suspend our meeting and withdraw to the smaller room to meet in camera to discuss the future business of the committee and the order of reference.

The committee continued in camera.

OTTAWA, Monday, October 25, 2004

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 7:10 p.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Good evening. It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Today the committee will hear testimony relating to the review of Canadian defence policy. My name is Colin Kenny. I am a senator from Ontario and I chair the committee.

On my immediate right is the distinguished Senator Michael Forrestall from Nova Scotia. Senator Forrestall has served the constituents of Dartmouth for the past 37 years, first as their member of the House of Commons and then as their senator. At my far right is Senator Jim Munson from Ontario, who was a trusted journalist and former director of communications for the Prime Minister before he was called to the Senate in 2003. Beside him is Senator Tommy Banks from Alberta, well-known to Canadians as one of our most versatile musicians and entertainers. He has received a Juno Award and is an Officer of the Order of Canada. On my extreme left is Senator Pierre Claude Nolin, who chaired the Senate Special Committee on Illegal Drugs that issued a comprehensive report calling for the reform and regulation of cannabis in Canada.

Our committee is the first permanent Senate committee mandated to examine security and defence. During the last Parliament, we completed a number of reports, beginning with "Canadian Security and Military Preparedness." This study, tabled in February 2002, examined the major defence and security issues facing Canada. The Senate then asked our committee to examine the need for a national security policy. To date we have released five reports on various aspects of national security: "Defence of North America: A Canadian Responsibility," in September 2002; "For an Extra \$130 Bucks...Update on Canada's

Le président : Tous les sénateurs peuvent assister à cette réunion, pas uniquement les cinq membres ici présents.

Le sénateur Day : Qui est autorisé à voter?

Le président : Seulement ceux qui ont le droit de vote.

Le sénateur Day : Les cinq qui sont ici?

Le président : Oui, monsieur.

Le sénateur Day : Merci.

Le président : Je vous propose donc que nous suspendions nos travaux et que nous nous retirions dans la petite salle pour nous réunir à huis clos afin de discuter des travaux futurs du comité et de l'ordre de renvoi.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

OTTAWA, le lundi 25 octobre 2004

Le Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la Défense se réunit aujourd'hui à 19 h 10 pour examiner la nécessité d'une politique de sécurité nationale au Canada et en faire rapport.

Le sénateur Colin Kenny (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonsoir. Je suis heureux de vous accueillir au Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la Défense. Le comité entendra aujourd'hui des témoignages concernant l'examen de la politique de défense canadienne. Je m'appelle Colin Kenny. Je suis sénateur de l'Ontario et je préside les travaux du comité.

À ma droite, vous apercevez le distingué sénateur Michael Forrestall de la Nouvelle-Écosse. Le sénateur Forrestall représente les électeurs de Dartmouth depuis 37 ans, d'abord à titre de député puis comme sénateur. À mon extrême droite se trouve le sénateur Jim Munson de l'Ontario qui était un journaliste digne de confiance et directeur des communications du premier ministre avant d'être nommé au Sénat en 2003. À côté de lui, il y a le sénateur Tommy Banks de l'Alberta, bien connu des Canadiens comme étant l'un de leurs plus versatiles musiciens et artistes. Il a reçu un prix JUNO et il est Officier de l'Ordre du Canada. À mon extrême gauche se trouve le sénateur Pierre Claude Nolin ancien président du Comité spécial sur les drogues illicites qui a publié un rapport exhaustif demandant une réforme et une réglementation du cannabis au Canada.

Notre comité est le premier comité permanent du Sénat ayant pour mandat de se pencher les questions de sécurité et de défense. Au cours de la dernière législature, notre comité a publié une série de rapports, dont le premier s'intitulait « L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense. » Cette étude, déposée en février 2002, faisait état des grandes questions relatives à la défense et à la sécurité pour le Canada. Puis, le Sénat a chargé notre comité d'examiner la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité. Jusqu'à présent, nous avons présenté cinq rapports sur divers aspects de la sécurité nationale :

Military Financial Crisis, A View from the Bottom UP,” in November 2002; “The Myth of Security at Canada’s Airports,” in January 2003; “Canada’s Coastlines: The Longest Under-Defended Borders in the World,” in October 2003; and “National Emergencies: Canada’s Fragile Front Lines,” in March 2004.

The committee is now turning its attention to a review of Canadian defence policy. During the next year, we will hold hearings in every province and engage Canadians to determine their national interests, what they see as Canada’s principal threats, and how they would like the government to respond. The committee will attempt to generate a debate on national security in Canada and to forge a public consensus on the need for the military.

This evening’s witness is well-known to the committee. Dr. Ken Calder was appointed Assistant Deputy Minister (Policy), Department of National Defence, in 1991. He is the principal source of defence policy advice to the deputy minister and to the Chief of Defence Staff. Dr. Calder, welcome back to the committee. I understand you have a short opening statement; please proceed.

Mr. Kenneth J. Calder, Assistant Deputy Minister (Policy), Department of National Defence: Senators, it is a pleasure to be back with you. I do not have an elaborate presentation because of the short notice to appear before the committee, but I do have some opening remarks to set the context. When I was here in April, I spoke about the international policy review and the defence policy review. I thought it would be useful if I were to pick up where we left off in that discussion.

As you know, the government is conducting a comprehensive review of Canada’s place in the world. The Minister of Foreign Affairs, in conjunction with the Minister of National Defence, the Minister of International Trade, the Minister of International Cooperation and the Minister of Finance, is leading the international policy review. The review is aimed at developing an integrated and coherent international policy framework for diplomacy, defence, development and trade.

This international policy review focuses on a wide range of issues including Canada-U.S. relations, international security, prosperity, human rights and multilateralism. Work on the review is closely coordinated through cabinet committees, other meetings of ministers, meetings of deputy ministers and interdepartmental meetings at my level. While things slowed down a bit during the election campaign and the subsequent ministerial transition, the pace has picked up over the last few months. Work is progressing steadily, and I will come back at the end of my remarks to the issues of public consultations and the release of reports.

At the same time, we are continuing our own defence policy review, which will be consistent with and which will flow directly from the international policy review. It will also build on the

« La défense de l’Amérique du Nord, une responsabilité canadienne » est paru en septembre 2002; « Mise à jour sur la crise financière des forces canadiennes, une vue de bas en haut » a été publiée en novembre 2002; « Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens » a été rendu public en janvier 2003; « Les Côtes du Canada : les plus longues frontières mal défendues au monde » en octobre 2003 et « Les urgences nationales : Le Canada, fragile en première ligne » en mars 2004.

Maintenant, le comité porte son attention à l’examen de la politique de la défense canadienne. Au cours de l’année prochaine, nous aurons des audiences dans toutes les provinces et nous invitons les Canadiens à définir leurs intérêts nationaux, les principaux dangers qui menacent le Canada et la façon dont ils aimeraient que le gouvernement y réponde. Le comité essaiera de lancer un débat sur la sécurité nationale au Canada et d’établir un consensus public sur l’utilité des militaires.

Le témoin de ce soir est bien connu du comité. M. Ken Calder a été nommé sous-ministre adjoint (politique) au ministère de la Défense nationale en 1991. Il est le principal conseiller du sous-ministre et du chef d’état major en matière de politique de défense. Monsieur Calder, je vous souhaite de nouveau la bienvenue devant le Comité. Je sais que vous avez une brève déclaration préliminaire, commencez s’il vous plaît.

M. Kenneth J. Calder, sous-ministre adjoint (politique), ministère de la Défense nationale : Sénateurs, c’est un plaisir de revenir vous voir. Mon témoignage n’est pas très détaillé vu le préavis relativement court que l’on m’a donné pour me présenter devant le comité, mais j’ai quelques remarques préliminaires qui situeront le contexte. Lorsque je suis venu ici au mois d’avril, j’ai parlé de l’examen de la politique internationale et de l’examen de la politique de la défense. Je pense qu’il serait utile de reprendre notre discussion où nous l’avons laissée.

Comme vous le savez, le gouvernement fait un examen exhaustif de la place du Canada dans le monde. Le ministre des Affaires étrangères en collaboration avec le ministre de la Défense nationale, le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, dirige l’examen de la politique internationale. L’examen vise à développer une politique internationale intégrée et cohérente au plan de la diplomatie, de la défense, du développement et du commerce.

Cet examen de la politique internationale est axé sur tout un éventail de questions y compris les relations entre le Canada et les États-Unis, la sécurité internationale, la prospérité, les droits de la personne et le multilatéralisme. Le travail lié à l’examen est bien coordonné par des comités du Cabinet, par d’autres réunions de ministres, des réunions de sous-ministres et des réunions interministérielles à mon niveau. Bien qu’il ait eu un ralentissement au cours de la campagne électorale et de la transition ministérielle subséquente, le rythme des travaux s’est accéléré ces derniers mois. Le progrès est constant et je reviendrai à la fin de mes remarques sur les questions de consultations publiques et de publication de rapports.

En même temps, nous continuons notre propre examen de politique de défense qui sera compatible à l’examen de politique internationale et qui en découlera directement. Il sera également

principles and initiatives of the national security policy. The policy group works closely within national defence with the military, in particular with the vice-chief of the defence staff, in developing a draft policy. As well, the minister is heavily engaged and is providing us with the direction that we need.

We have made significant headway since I last appeared before this committee. Obviously, I cannot tell you what we are recommending to ministers, what direction they are giving us or what will be in the final product — the final policy consult — because that has not yet been determined. However, I can give you some idea of the types of issues that we are addressing. The defence policy review will identify our key defence priorities. It will assess changes in the international security environment including threats such as global terrorism, the proliferation of weapons of mass destruction, failed and failing states, and regional hot spots. It will also take into account the Canadian Forces recent operational experience, with a view to setting out the type of military forces Canada will need in the future. It will reaffirm the need outlined in the national security policy for Canada to have armed forces that are flexible, responsive, combat capable for a wide range of operations and that are able to work with our allies. It will outline the government's commitment to increase the size of the Canadian Forces by 5,000 regular and 3,000 reserve personnel.

The new policy will re-examine the Canadian Forces three roles: Defending Canada and Canadians; contributing to North American security; and contributing to international peace and security. It will specify specific military tasks in each one of these roles. It will also address the need to find an appropriate balance between our continental and our overseas responsibilities. There may well be greater emphasis on domestic defence, which is only natural in a world after 9/11. This reflects the fundamental premise of the national security policy, which is that there can be no greater role, no more important obligation for a government, than the protection and safety of its citizens.

We are examining how the Canadian Forces can focus more of their efforts at home on conducting surveillance and responding to asymmetric threats, especially with respect to air and maritime security. We are exploring practical measures beyond the national security policy to enhance the protection of Canadians at home. These include, among other things, identifying and possibly enhancing specific capabilities to respond to terrorist and asymmetric threats, increasing the size and capabilities of the reserves to deal with domestic crises, and looking at ways to expand our military presence and capabilities in the North.

For the defence of North America, we will be looking at working with the United States in new and innovative ways to protect our continent against emerging threats. As such, I expect

fondé sur les principes et les initiatives de la politique de la sécurité nationale. Le groupe de la politique collabore étroitement, au sein de la Défense nationale, avec les militaires et en particulier avec le vice-chef d'état-major, pour élaborer une ébauche de la politique. Le ministre est aussi très impliqué et nous indique la voie à suivre.

Nous avons fait d'importants progrès depuis ma dernière comparution devant le comité. Assurément, je ne peux pas vous dire ce que nous recommandons aux ministres, la voie qu'ils nous demandent de suivre ou ce que ce sera le produit final — la politique finale — car elle n'a pas encore été définie. Cependant, je peux vous donner une certaine idée du genre de questions que nous abordons. L'examen de la politique de la défense identifiera nos priorités essentielles en matière de défense. Il évaluera les changements au niveau de la sécurité internationale y compris les menaces telles que le terrorisme mondial, la prolifération des armes de destruction massive, les États déliquescents où en voie de déliquescence et les points chauds dans le monde. Il tiendra aussi compte de l'expérience opérationnelle acquise récemment par les Forces canadiennes afin de déterminer le type de forces militaires dont le Canada aura besoin à l'avenir. Il réaffirmera la nécessité, énoncée dans la politique de la sécurité nationale, pour le Canada d'avoir des forces armées qui soient flexibles, qui puissent intervenir, qui aient une capacité de combat dans un large éventail d'opérations et qui puissent collaborer avec nos alliés. L'examen mettra en évidence l'engagement du gouvernement à augmenter l'effectif des Forces canadiennes en ajoutant 5 000 militaires de la Force régulière et 3 000 de la Force de réserve.

La nouvelle politique réexaminera les trois rôles des Forces canadiennes : la défense du Canada et des Canadiens; la contribution à la sécurité de l'Amérique du Nord et à la paix et la sécurité internationales. Elle définira des tâches militaires spécifiques à chacun de ces rôles. Elle abordera aussi la nécessité de trouver un équilibre approprié entre nos responsabilités envers le continent et celles à l'égard de l'étranger. Il se pourrait bien que la défense du pays occupe une plus grande place, ce qui est tout à fait normal après le 11 septembre. C'est là l'essence même de la politique de la sécurité nationale, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'obligation plus importante pour un gouvernement que la protection et la sécurité de ses citoyens.

Nous étudions les moyens par lesquels les Forces canadiennes pourraient plus se consacrer à la surveillance et de la réponse aux menaces asymétriques au pays, particulièrement en ce qui concerne la sécurité aérienne et la sécurité maritime. Nous envisageons des mesures pratiques, dépassant le cadre de la politique de la sécurité nationale, pour que les Canadiens bénéficient d'une protection accrue au pays. Ces mesures comprennent, entre autres, l'identification et l'amélioration de capacités spécifiques pour répondre au terrorisme et aux menaces asymétriques en augmentant le nombre et les capacités des réserves pour résoudre les crises intérieures et étudier les moyens d'élargir notre présence et nos capacités militaires dans le Nord.

En ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord, nous envisagerons une collaboration avec les États-Unis sous un aspect nouveau et innovateur afin de protéger notre continent contre de

the new policy to address the issue of the binational planning group, whose mandate expires at the end of this year. This will also tie in with the future of the NORAD agreement, which is up for renewal in 2006. As you know, the NORAD agreement was amended this year to make its missile warning function available to U.S. commands responsible for ballistic missile defence.

There have also been discussions about expanding our bilateral cooperation to include other aspects of North American defence such as maritime security. In short, we will need to think about how we want NORAD to evolve in the coming years.

With respect to international operations, we must continue to have a capability to address threats as far away from our shore as is possible, as stated in the national security policy. We must be able to meet our treaty commitments and we must support our foreign policy with hard military assets. The Canadian Forces are likely, therefore, to continue to participate in a wide range of international operations from humanitarian assistance to combat. We may also play an increased role in peace building in failed and failing states, especially as part of the government's 3-D approach. The commitment in the Speech from the Throne to increase the regular force by 5,000 personnel, the bulk of which will go into the army, will be critical in this respect.

Finally, we will need to discuss the importance of NATO and the United Nations to deal with the complex threats we are facing today.

We expect both the international and defence policy reviews to be completed later this fall. As indicated in the Speech from the Throne, parliamentarians and Canadians will have the opportunity to debate the analyses and proposed directions of the international security statement.

Our minister has also indicated recently that he "intends to seek the views of Parliament through the committee process," and that he is, "committed to working with ...fellow parliamentarians in charting the way ahead for defence."

We do not at this point have an absolutely clear vision of how the parliamentary consultations will be conducted, and a great deal of that is, of course, up to the two parliamentary committees, but we are committed to working with both in the development of defence policy. Since his appointment, Mr. Graham has been consulting with key defence experts, and I expect he will continue to do so in the coming months.

With that, Mr. Chairman, I would invite questions.

The Chairman: Thank you very much, Dr. Calder. Since we began, we have been joined by Senator Jane Cordy from Nova Scotia. She is an accomplished educator with an extensive record

nouvelles menaces. Ainsi, j'attends de la nouvelle politique qu'elle aborde la question du Groupe de planification binational dont le mandat se termine à la fin de cette année. Cela est aussi lié à l'avenir de l'Accord du NORAD, qui doit être renouvelé en 2006. Comme vous le savez, l'Accord du NORAD a été modifié cette année afin que le commandement américain chargé de la défense contre les missiles balistiques puisse disposer de la fonction d'alerte aux missiles de NORAD.

Il y a également eu des discussions sur l'élargissement de notre coopération bilatérale en vue d'inclure d'autres aspects de la défense de l'Amérique du Nord comme la sécurité maritime. En résumé, nous devons penser à la façon dont nous voulons voir NORAD évoluer au cours des prochaines années.

En ce qui concerne les opérations internationales, nous devons continuer à disposer d'une capacité de réponse aux menaces et cela le plus loin possible de nos côtes, ainsi qu'il est énoncé dans notre politique de sécurité nationale. Nous devons être en mesure de respecter nos obligations conventionnelles et nous devons appuyer notre politique étrangère au moyen d'une forte capacité militaire. Par conséquent, les Forces canadiennes continueront vraisemblablement à participer à tout un éventail d'opérations internationales allant de l'aide humanitaire au combat. Nous pouvons aussi jouer un rôle plus important dans l'établissement de la paix dans les pays délinquants ou en voie de déliquescence, particulièrement dans le cadre de la démarche 3D du gouvernement. L'engagement énoncé dans le discours du Trône visant à augmenter la Force régulière de 5 000 personnes, la majorité ira à l'armée, sera déterminant à cet égard.

Finalement, nous devons discuter l'importance de l'OTAN et des Nations Unies pour faire face aux menaces complexes qui planent aujourd'hui.

Nous prévoyons que les deux examens de la politique internationale et de la politique de défense seront terminés plus tard cet automne. Comme il est indiqué dans le discours du Trône, les parlementaires et les Canadiens auront l'occasion de débattre des analyses et des orientations proposées par la déclaration sur la sécurité internationale.

Notre ministre a aussi indiqué récemment « qu'il a l'intention de consulter le Parlement par l'entremise des comités » et « qu'il s'est engagé à collaborer avec... des collègues parlementaires pour établir l'orientation politique en matière de défense. »

Pour l'instant, nous ne savons pas précisément la façon dont se poursuivront les consultations parlementaires. Il est vrai que cette responsabilité incombe en grande partie aux deux comités parlementaires, mais nous nous engageons à collaborer avec les deux comités pour le développement d'une politique de défense. Depuis sa nomination, M. Graham a consulté des experts importants en matière de défense et je m'attends à ce qu'il continue à le faire dans les prochains mois.

Cela dit, monsieur le président, j'attends les questions des membres du comité.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Calder. Le sénateur Jane Cordy de la Nouvelle-Écosse nous a rejoint après le début de la réunion. Elle a une carrière distinguée en éducation et s'est

in community involvement. She is also the chair of the Canadian NATO Parliamentary Association. We have also been joined by Senator Norm Atkins from Ontario. Senator Atkins came to the Senate in 1986 with a strong background in the field of communications and with experience as an adviser to former Premier Davis of Ontario. Welcome to you both.

Our first questioner today is Senator Forrestall, followed by Senator Munson.

Senator Forrestall: Good evening, Dr Calder. It is good to have you back for your third visit since 9/11.

I want you to tell us — and you have already taken some steps in that direction — what should go into a new defence policy. It has been more than 10 years since the last major review. There is no question that the world has changed. When you were with us shortly after the tragic events of 9/11, you indicated to us that, if we wrote a new defence policy today, and that is back then, of course, it would in fact retain many, if not all, of the main elements of the current policy. Indeed, if you look at it, September 11 proved we were right when we said the world was unstable, unpredictable and dangerous. We were also right when we concluded, I would suggest, that we needed multipurpose combat-capable forces, and that we had to maintain the capability to respond to terrorist incidents. You went on to say that, when the next policy is drafted, while we will have many of these same elements, we will probably see changes in emphasis and priority.

I would ask you to elaborate on changes in emphasis and priority. What did you have in mind then, and is that still true today?

Mr. Calder: Senator, you will appreciate that I can only go so far in terms of saying what might be in the next policy because that is for ministers to deal with.

I am relieved that the statement you quoted still sounds to me like a good statement. When you talk about the changes, it is what I alluded to in my opening remarks. Post-9/11 there is the issue of domestic security, security of Canada and Canadians with respect to global terrorism, asymmetric threats and so forth, reflected in the work this committee has done on national security. Without going to the point of saying what the government will decide at the end to do about that, that is obviously something that has to be quite seriously addressed, more so than we traditionally did in Cold War defence policies which focussed on Moscow and the Soviet Union.

There is also the issue with respect to the binational planning group in NORAD, and there is the issue of North American continental defence. Clearly, this is a much more complex and difficult business than it was during the Cold War. It was not easy during the Cold War, but it was reasonably well focused on the Soviet Union. We have to develop mechanisms to work more effectively with the Americans in our defence and in their defence, and the defence of the continent as a whole.

également illustrée par son engagement au service de la communauté. Elle est aussi présidente de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN. Le sénateur Norm Atkins de l'Ontario nous a aussi rejoint. Le sénateur Atkins est entré au Sénat en 1986 avec une solide expérience dans les communications en tant que conseiller de l'ancien premier ministre Davis de l'Ontario. Bienvenue à tous les deux.

Aujourd'hui, notre premier questionneur est le sénateur Forrestall, il sera suivi par le sénateur Munson.

Le sénateur Forrestall : Bonsoir, monsieur Calder. C'est un plaisir de vous revoir, c'est votre troisième visite depuis le 11 septembre.

J'aimerais que vous nous disiez — et vous l'avez déjà un peu fait — ce qui doit être incorporé dans une nouvelle politique de défense. Le dernier examen le plus important a été fait il y a plus de dix ans. Il est sûr que le monde a changé. Quand vous vous êtes présenté devant nous peu de temps après les événements tragiques du 11 septembre, vous avez dit que si nous rédigeons une nouvelle politique de défense aujourd'hui, c'est-à-dire à cette époque bien sûr, la plupart, sinon tous, des principaux éléments de la politiques actuellement en vigueur seraient maintenus. En fait, en y pensant, le 11 septembre a prouvé que nous avions raison de dire que le monde était instable, imprévisible et dangereux. Nous avons aussi raison de conclure que le Canada avait besoin de forces polyvalentes et aptes au combat et de vouloir maintenir la capacité de répondre aux attaques terroristes. Vous aviez indiqué que lorsque la prochaine politique sera rédigée, bien que l'on y retrouvera la plupart de ces éléments, on y verra probablement aussi des changements au niveau de l'importance et de la priorité.

J'aimerais que vous nous parliez des changements au niveau de l'importance et de la priorité. Qu'aviez-vous en tête à cette époque et est-ce encore valable aujourd'hui?

M. Calder : Sénateur, vous comprendrez que je ne peux pas en dire trop sur ce que sera la prochaine politique, car c'est le travail des ministres.

Je suis rassuré que la déclaration que vous avez citée me semble encore juste. Lorsque vous parlez de changement, c'est ce à quoi je faisais allusion dans mes remarques préliminaires. Après le 11 septembre, se pose la question de la sécurité du pays, la sécurité du Canada et des Canadiens face au terrorisme mondial, aux menaces asymétriques, et cetera et qui c'est lié au travail que le comité a fait sur la sécurité nationale. Sans aller jusqu'à dire ce que le gouvernement finira par décider à ce sujet, c'est certainement une question qu'il faut aborder très sérieusement, plus sérieusement que les politiques de défense durant la guerre froide qui visaient Moscou et l'Union soviétique.

Il y a aussi la question du Groupe de planification binational de NORAD et celle de la défense du continent nord-américain. Il est évident que ce problème est beaucoup plus complexe et difficile qu'il ne l'était durant la guerre froide. Ce n'était pas facile durant la guerre froide, mais il était essentiellement axé sur l'Union soviétique. Nous devons mettre au point des mécanismes pour travailler plus efficacement avec les Américains afin d'assurer notre défense, la leur et celle de tout le continent.

Those are the areas I was alluding to in terms of where I would see greater emphasis, and I think those still apply.

Senator Forrestall: Many people have suggested, indeed continue to suggest, that the new defence policy should have as a requirement a clean sheet, there should be a new start. In previous testimony you indicated that the first principles of a defence policy should remain — as you to a degree suggested — the same as those of the 1994 paper.

You have suggested on a number of occasions when you have been pursued by the press that this is an ongoing process that you are working at. At one point you said that the policy has been an ongoing process and that it is virtually completed.

How do you respond to the criticisms in the press in this particular regard? It seems to many of us that you are being somewhat unfairly attacked, given the very rapid changes that have taken place over this last 18 months or two years. How do you respond to these comments that the policy is virtually completed, when in fact you have said that there is a clear indication from the external policy of this country where it wants to go, making it a little bit easier to construct a defence policy that would support that external policy? How do you respond to the criticisms?

Mr. Calder: I am not sure, senator, that I have ever said that the policy is virtually completed. Others may have said that.

Senator Forrestall: Perhaps I said it on your behalf.

Mr. Calder: I assure you that it is not completed because it is never completed until ministers have made their decisions, and we are not at that point. You mentioned the foreign policy aspect. It is our intention to have a defence policy after or simultaneous with the international policy reviews so that there will be a seamless connection between foreign and defence policy.

You said at the very beginning of your remarks that some people suggested that one should start with a blank piece of paper or at the very beginning and, as an intellectual exercise, I agree with that. Whenever you examine a policy you should go right back and satisfy yourself from square one that it is sound. I would still maintain that, if you do that in the case of Canadian defence policy, if you do start back at square one, I you would end up with the fundamental principles that have been enunciated in the past, which are that our key missions are the defence of Canada, the defence of North America and contributing to international peace and security. To accomplish those missions, we need combat-capable and flexible forces. Even if you started back at the beginning you would still arrive at that conclusion.

Senator Forrestall: Should there be emphasis on the blue beret or on the steel helmet? I am not trying to probe your ongoing work, but I am anxious that we in this committee are able to do

Voilà les questions auxquelles je faisais allusion lorsque je parlais d'une plus grande importance et je crois que c'est toujours valable.

Le sénateur Forrestall : Beaucoup de personnes ont suggéré, et même continuent à suggérer, que la nouvelle politique de défense devrait commencer sur une feuille de papier vierge. Vous avez indiqué, lors de vos précédents témoignages, que les principes de base d'une politique de défense devraient être — comme vous l'avez plus ou moins suggéré — les mêmes que ceux du livre blanc de 1994.

Vous avez plusieurs fois suggéré en réponse aux questions des journalistes que ce processus était un processus continu. Et vous avez déclaré une fois que la politique a été un processus continu et que ce processus est pratiquement terminé.

Que répondez-vous aux critiques des journalistes à ce sujet? Pour plusieurs d'entre nous, ces attaques semblent un peu injustes, étant donné les très rapides changements qui ont été apportés au cours de ces 24 ou 18 derniers mois. Que répondez-vous à ces déclarations avançant que la politique est pratiquement terminée alors que vous avez bien dit que la politique étrangère de ce pays montre bien la voie qu'il veut suivre, rendant un peu plus facile l'élaboration d'une politique de défense qui appuierait cette politique étrangère? Que répondez-vous aux critiques?

M. Calder : Je ne suis pas sûr, sénateur, avoir jamais dit que la politique est pratiquement terminée. D'autres l'ont peut-être dit.

Le sénateur Forrestall : Peut-être l'ai-je dit en votre nom.

M. Calder : Je vous assure qu'elle n'est pas terminée, car elle ne le sera que lorsque les ministres auront pris leur décision et nous n'en sommes pas là. Vous avez mentionné la politique étrangère. Nous avons l'intention d'avoir une politique de défense après ou en même temps que les examens de politique internationale afin qu'il n'y ait pas d'incompatibilité entre la politique étrangère et la politique de défense.

Vous avez dit tout au début de vos remarques que certaines personnes avaient suggéré que l'on devrait élaborer la nouvelle politique de défense à partir d'une feuille de papier vierge ou au tout début, je suis d'accord avec cette approche pour l'exercice intellectuel. Chaque fois que l'on procède à l'examen d'une politique, il faut la revoir au tout début pour s'assurer qu'elle est bonne. Je maintiens que si l'on faisait cela pour la politique de défense canadienne, si l'on commençait au tout début, on retrouverait des principes fondamentaux déjà énoncés, c'est-à-dire que nos missions essentielles sont la défense du Canada, la défense de l'Amérique du Nord et la contribution à l'établissement de la paix et de la sécurité internationales. Pour y arriver, nous avons besoin de forces polyvalentes et aptes au combat. Même si l'on reprenait du tout début, on continuerait à arriver à cette conclusion.

Le sénateur Forrestall : Doit-on mettre l'accent sur le béret bleu ou sur le casque d'acier? Je ne cherche pas à vous tirer les vers du nez, mais j'ai hâte que le comité soit en mesure de faire du travail

credible work on the development of a defence policy. We have a year to do it and we would like to do a good job. Are we still in the blue beret mode? Is the role still peacekeeping?

Mr. Calder: The distinction between blue beret and steel helmet is no longer valid. It was essentially a Cold War formulation where there was peacekeeping in Cyprus, for example, and then there was the prospect of a major war on the central front in Europe with two quite separate roles for the Canadian Forces. Everything we have done over the last decade, internationally, such as in Afghanistan, Kandahar, in Kosovo, Bosnia, and Croatia and so forth, demonstrates that the distinction is no longer real. When people are sent abroad they may be wearing a blue beret, and it may be a blue-beret mission, but you had better be certain that your people have the capabilities that are needed by combat forces because you can never be absolutely certain about what will happen after troops are deployed. What may start off as a reasonably benign peacekeeping operation can turn very sour and you really do need combat capability. We saw that happen in Bosnia with the Medak pocket. The operations we have seen, particularly in places like Afghanistan, show that you must have well-equipped combat-capable forces. That capability is not only required for ongoing missions, but the men and women of the Canadian Forces deserve to have that capability.

Senator Forrestall: Is this not a time for us to be considering whether there is an appropriate role for combat-ready, trained, capable forces in the three elements?

Mr. Calder: I would certainly argue that we still need to have combat capability in all three elements of the Canadian Forces and that is what is called for in the missions we are undertaking.

Senator Forrestall: May I commend to you the capabilities of the Halifax Rifles? I believe that in that body of men and women lies a coastal defence capability that is sufficient, knowledgeable, on the scene, totally capable, and can be reconstructed or reconstituted at minimal expense to the people of Canada. I will not ask you that question again for years.

The Chairman: Thank you, Senator Forrestall. It has been a fine tradition to mention the Halifax Rifles at every meeting. Perhaps we could do it once a month instead of once a week. The committee has got the point, for sure, and we will send letters to the government on your behalf.

Senator Munson: I would like a reality check. In your estimation, how far do you think we have come since the white paper and the sweeping recommendations by the Senate? How far has our military improved since all of these recommendations? Ten years has gone by. Are you satisfied that anything has come out of that white paper?

crédible sur l'élaboration de la politique de défense. Nous avons une année pour le faire et j'aimerais que nous fassions du bon travail. Sommes-nous encore dans le mode béret bleu? Est-ce que le rôle est encore le maintien de la paix?

M. Calder : La distinction entre béret bleu et casque d'acier n'est plus valable. Il s'agissait essentiellement d'une création de la guerre froide où il fallait garder la paix à Chypre, par exemple, et d'autre part, il y avait la possibilité d'une guerre majeure sur le front central de l'Europe, ce qui représentait deux rôles assez distincts pour les Forces canadiennes. Tout ce que nous avons fait au cours de la dernière décennie à l'échelle internationale, comme l'Afghanistan, Kandahar, le Kosovo, la Bosnie et la Croatie, et le reste, montre bien que la distinction n'est plus pertinente. Lorsqu'on envoie des troupes à l'étranger, elles peuvent bien porter un béret bleu, et il pourrait bien s'agir d'une mission de bérets bleus, mais vous devez vous assurer que vos gens ont les capacités dont ont besoin les forces de combat parce que vous n'êtes jamais absolument certain de ce qui arrivera une fois les troupes déployées. Ce qui pourrait débiter comme une opération de maintien de la paix raisonnablement bénigne peut tourner au vinaigre et vous avez vraiment besoin de vos capacités de combat. Nous avons vu cela se produire en Bosnie, dans la poche de Medak. Les opérations que nous avons menées, particulièrement dans des endroits comme l'Afghanistan, montrent que vous devez avoir des forces aptes au combat et bien équipées. Cette capacité est non seulement nécessaire pour les missions en cours, mais les hommes et les femmes des Forces canadiennes méritent d'avoir cette capacité.

Le sénateur Forrestal : N'est-ce pas le moment pour nous d'examiner s'il y a un rôle approprié pour des forces prêtes au combat, entraîné et aptes dans les trois éléments.

M. Calder : Je défendrais certainement l'idée que nous avons toujours besoin d'une capacité de combat dans les trois éléments des Forces canadiennes et c'est ce dont nous avons besoin dans les missions que nous entreprenons.

Le sénateur Forrestall : Puis-je vous recommander les capacités des Fusilliers de Halifax? Je crois que dans ce groupe d'hommes et de femmes, on trouve une capacité de défense côtière qui est suffisante, connaissante, sur place, tout à fait capable et qui peut être reconstruite ou reconstituée à peu de frais pour le peuple canadien. Je ne vous poserais plus cette question pendant des années.

Le président : Merci, sénateur Forrestall. C'est une belle tradition que de faire mention des Fusilliers de Halifax à toutes les réunions. Peut-être pourrions-nous le faire une fois par mois plutôt qu'une fois par semaine. Je suis certain que le comité a compris et nous allons faire parvenir des lettres au gouvernement en votre nom.

Le sénateur Munson : J'aimerais qu'on regarde la réalité. À votre avis, quel chemin avons-nous parcouru depuis la publication du livre blanc et des recommandations très étendues du Sénat? Dans quelles mesures nos forces militaires ont-elles progressé depuis que toutes ces recommandations ont été faites? Dix années se sont écoulées. Diriez-vous que ce livre blanc a donné des résultats?

Mr. Calder: Are you referring to the 1994 white paper?

Senator Munson: Yes.

Mr. Calder: A great deal has been achieved since 1994 in terms of modernization of the capabilities of the Canadian Forces. I am not sure I could list all of the things we have done over the decade. Just recently, for example, we launched a project for the joint support ship. We are also replacing tanks with the mobile gun system, and we are acquiring fixed-wing search and rescue aircraft. We are updating the CF-18s and the Aurora aircraft. We have acquired the Coyote reconnaissance vehicle and so forth. A great many improvements have been made in the Canadian Forces since 1994.

Most of the actual equipment projects in the 1994 white paper, I think all of them in fact, were achieved some time ago, so that is in a sense outdated. However, the world has changed. The world is different now and I think we all recognize that the 1994 white paper, although it was valid for a long period of time, needs to be re-examined. The forces need new direction, and the government needs new direction with respect to defence policy. That is what we hope to see out of this current exercise.

Senator Munson: You talked about the 5,000 troops and you talked about the troops being combat ready. The Prime Minister talked about that during the campaign, yet many people believe that these troops would more aptly be described as peacekeepers. Will the 5,000 new troops be special troops performing special tasks or will they be lumped in with the reserves as part of the overall military?

Mr. Calder: That has yet to be decided. At the moment, the army is considering options for, primarily, the 5,000, but also the 3,000 with respect to how they will be integrated into the Canadian Forces. It is generally understood that the bulk of those will go into the army. Clearly, the challenge for military planners is to ensure that those personnel are incorporated into the Canadian Forces in a fashion that maximizes our ability to deploy abroad. You need not put them into parts of the organization that are not deploying. One will seek to get the maximum capability out of them.

Returning to whether or not they are peacekeepers goes back to Senator ForreSTALL's question. Everyone in the Canadian Forces is a peacekeeper. When we have Hercules aircraft flying into Kabul, they are on a peacekeeping mission. When we have ships in the Indian Ocean intercepting potential terrorists and so forth, those are also peacekeeping missions, broadly writ. In a sense, I do not think the distinction between soldier and peacekeeper is valid. As I was saying to your colleague, I think

M. Calder : Faites-vous allusion au livre blanc de 1994?

Le sénateur Munson : Oui.

M. Calder : Il s'est fait beaucoup de choses depuis 1994 en termes de modernisation des capacités des Forces canadiennes. Je ne suis pas certain de pouvoir énumérer toutes les réalisations qui ont eu lieu au cours de la décennie. Tout récemment, par exemple, nous avons lancé le projet de navire de soutien interarmées. Nous remplaçons également les chars d'assaut par le système de canon mobile et nous faisons l'acquisition d'appareils de recherche et sauvetage à voilure fixe. Nous procédons à la remise à neuf des CF-18 et des appareils Aurora. Nous faisons l'acquisition de véhicules de reconnaissance Coyote et ainsi de suite. De très nombreuses améliorations ont été apportées aux Forces canadiennes depuis 1994.

La plupart des projets ayant trait à l'équipement figurant dans le livre blanc de 1994, en fait, je pense que tous les projets y figurant, ont été réalisés il y a un certain temps; alors, en un sens, cela est périmé. Toutefois, le monde a changé. Le monde est différent maintenant et je pense que nous reconnaissons tous que le livre blanc de 1994, bien qu'il ait été valable pendant une longue période de temps, a besoin d'être revu. Les forces ont besoin d'une nouvelle orientation et le gouvernement a besoin d'une nouvelle orientation en ce qui a trait à la politique de défense. Et c'est ce que le présent exercice nous permettra de définir, nous l'espérons.

Le sénateur Munson : Vous avez parlé de 5 000 recrues et vous avez parlé de troupes prêtes au combat. Le premier ministre a parlé de cette question durant la campagne électorale, pourtant beaucoup de gens croient qu'il serait plus juste de décrire ces troupes comme des gardiens de la paix. Est-ce que ces 5 000 recrues formeront des troupes spéciales destinées à exécuter des tâches spéciales ou seront-elles regroupées avec la Force de réserve pour former la force militaire globale?

M. Calder : C'est une décision qui reste à prendre. À l'heure actuelle, l'armée envisage des options, principalement pour les 5 000 de la Force régulière, mais aussi pour les 3 000 de la Force de réserve, en ce qui concerne leur intégration aux Forces canadiennes. On s'entend généralement pour dire que la plus grande partie de ces recrues iront à l'armée. Il est clair que le défi pour les planificateurs militaires, c'est de s'assurer que ce personnel est incorporé dans les Forces canadiennes d'une manière qui maximise notre capacité à les déployer à l'étranger. Il ne faut pas les incorporer dans des parties de l'organisation qui ne seront pas déployées. Nous chercherons à obtenir la capacité maximale de ces troupes.

Quant à savoir s'il s'agit ou non de gardiens de la paix, selon nous ramène à la question du sénateur ForreSTALL. Tout le monde dans les Forces canadiennes est un gardien de la paix. Lorsque nous avons Hercules partent pour Kaboul, ils participent à une mission de maintien de la paix. Lorsque nous avons des navires dans l'océan Indien qui interceptent des terroristes potentiels et ainsi de suite, ces navires participent également à des missions de maintien de la paix; c'est très clair. En un sens, je ne pense pas que

that we are all in the peacekeeping business and we must be combat capable while we do that business.

Senator Munson: Do you worry at all that the government's expenditure review might get in the way of these new announcements of expansion? Obviously, the Department of Defence must find ways of eliminating some programs. Is there a balance?

Mr. Calder: I hope there is a balance. The policy review is ongoing. Part of that policy review must be a consideration of defence funding, the size of the defence budget and so forth. At the same time, the expenditure review process is ongoing, but it has not been going on as long. They must come together. One would hope there will be a balance, but it is too early to say. The subject of expenditure review gets people's attention.

Senator Munson: It has our attention.

You referred to the binational planning group dealing with NORAD. Do you perceive NORAD being enhanced to encompass sea and land operations?

Mr. Calder: That is being discussed in Ottawa. It is being discussed in Colorado Springs, at NORAD headquarters. I believe it is being discussed by our colleagues in Washington. I am referring to the whole question of how to make NORAD more effective. The discussion may not be in the context of NORAD. It may be in some other context, such as: How do we make Canada-U.S. cooperation, security and defence more effective?

Clearly, the area of prime interest and concern is maritime security, security on the east and west coast, the Great Lakes, the seaway and so forth. Without prejudging the outcome, that is an area under active consideration. It is not for us alone to make decisions. We would have to negotiate any changes with our friends in Washington. That subject is under active consideration.

Senator Munson: In your estimation, what is the most crucial threat facing this country?

Mr. Calder: I am not sure that I would like to list an item as being more important than another. One can fall into the trap of trying to make predictions. There are a number of threats. We have no direct traditional military threat against Canada. We do have the threat of global terrorism, not only terrorism against Canadian interests and Canadians abroad, but also a threat to Canada.

There are also threats with respect to failed and failing states and the problems they generate for the international system. There are threats out there of regional conflict between various countries in the world that may destabilize the international system and are detrimental to Canadian interests.

la distinction entre soldats et gardiens de la paix est valable. Comme je le disais à votre collègue, nous sommes tous engagés dans l'activité de maintien de la paix et nous devons être aptes au combat pendant que nous participons à cette activité.

Le sénateur Munson : Ne craignez-vous pas que l'examen des dépenses du gouvernement vienne compromettre ces nouvelles annonces d'expansion? De toute évidence, le ministère de la Défense doit trouver une façon d'éliminer certains programmes. Y a-t-il un équilibre?

M. Calder : J'espère qu'il y a un équilibre. L'examen de la politique de défense est en cours. Une partie de cet examen de la politique doit être l'étude du financement de la défense, la taille de budget de la défense et ainsi de suite. Au même moment, le processus d'examen des dépenses est en cours, mais pas depuis aussi longtemps. Les deux doivent finir par se rejoindre. On espère qu'il y aura un équilibre, mais il est trop tôt pour le dire. La question de l'examen des dépenses capte l'attention des gens.

Le sénateur Munson : Elle capte la nôtre.

Vous avez parlé du groupe de planification binationale concernant le NORAD. Voyez-vous le rôle du NORAD être enrichi au point d'englober les opérations sur mer et sur terre?

M. Calder : Cette question fait l'objet de discussions à Ottawa. Elle fait également l'objet de discussions à Colorado Springs, dans les quartiers généraux du NORAD. Je crois qu'elle fait l'objet de discussions chez nos collègues à Washington. Je fais allusion à la question de savoir comment rendre le NORAD plus efficace. La discussion peut ne pas avoir lieu dans le contexte du NORAD. Elle peut se faire dans un autre contexte, par exemple : comment rendre la coopération, la sécurité et la défense du Canada et des États-Unis plus efficaces?

Clairement, la question qui suscite un intérêt primordial est celle de la sécurité maritime, la sécurité sur les côtes Est et Ouest, dans les Grands Lacs, dans la voie maritime et ainsi de suite. Sans vouloir préjuger de l'issue de cette discussion, il s'agit-là d'une question qui fait l'objet d'une étude active. Nous ne sommes pas seuls à prendre les décisions. Nous devons négocier tous les changements avec nos amis à Washington. Cette question fait l'objet d'une étude active.

Le sénateur Munson : À votre avis, quelle est la menace la plus importante pour notre pays?

M. Calder : Je ne suis pas certain de vouloir indiquer un élément comme étant plus important qu'un autre. On peut tomber dans un piège lorsqu'on fait des prédictions. Il y a un certain nombre de menaces. Il n'y a pas de menace militaire traditionnelle directe qui touche le Canada. Mais nous avons la menace liée au terrorisme mondial, non seulement le terrorisme contre les intérêts canadiens et les Canadiens à l'étranger, mais également contre le Canada lui-même.

Il y a également les menaces liées aux états effondrés et aux états déliquescents et les problèmes qu'ils entraînent pour le système international. Il y a des menaces de conflits régionaux entre divers pays dans le monde qui peuvent déstabiliser le système international et nuire aux intérêts du Canada.

The situation on the Korean Peninsula is always of concern, given the heavy armaments on both sides of the parallel. There is also the situation with Taiwan, which must be a concern to anyone who watches the international security equation. There is the relationship between India and Pakistan. Both countries have nuclear weapons, which is also a concern. We live in an uncertain environment which generates concerns with which we have to deal.

To go back to your question, the most serious, direct threat would be that of terrorism.

Senator Atkins: My first question is: How is the recruitment going?

Mr. Calder: It is not my field, but I am under the impression that we are doing well on the recruiting side. I could not give you specific numbers on that.

Senator Atkins: Are there incentives to encourage young people to join the Armed Forces?

Senator Banks: There are if you are a doctor.

Mr. Calder: I cannot answer the question. We can get back to you on details on recruiting. It is my understanding that the recruiting efforts are being successful.

Senator Atkins: Some of us have been on this committee since it was first put together. We have always had a sense, at least I have, that we are spread pretty thin as an armed force. That first came to light when we went to Camp Borden. We saw many members of all services waiting for courses. It was explained to us that the reason they were sitting around cooling their heels was that there was insufficient training personnel.

Is the infrastructure in place to train another 5,000 recruits? Before you answer that question, let me give you another example. We went to Gagetown and met with the training schools for the infantry, the artillery and the army. The biggest complaint we heard had to do with the shuffling of the NCOs. If they were there, they were being reassigned to overseas assignments. How will we deal with this if these circumstances prevail?

Mr. Calder: Senator, you are absolutely right. My impression on the recruiting side, and from what I am told by my military colleagues, is that there is no difficulty in getting people to join the Canadian Forces, sign up; it is in the training process and in fully training those people so that they can be deployed. That is a problem.

You said that we are spread thin. There is no doubt that the Canadian Forces, particularly the army, is spread thin. During the spring we deployed 14 per cent of the army overseas. With the exception of the United States, that was the

La situation dans la Péninsule coréenne est toujours préoccupante, si l'on considère l'armement très important massé de part et d'autre du parallèle. Il y a également la situation de Taïwan, qui doit être une préoccupation pour quiconque surveille l'équation de la sécurité internationale. Il y a aussi la relation entre l'Inde et le Pakistan. Les deux pays possèdent des armes nucléaires, ce qui est également une source de préoccupation. Nous vivons dans un environnement incertain qui crée des préoccupations auxquelles nous devons faire face.

Pour en revenir à votre question, la menace directe la plus sérieuse serait celle du terrorisme.

Le sénateur Atkins : Comment se déroule le recrutement?

M. Calder : Ce n'est pas mon domaine de compétences, mais j'ai l'impression que les choses vont bien du côté du recrutement. Je ne pourrais pas vous donner de chiffres précis à cet égard.

Le sénateur Atkins : Y a-t-il des incitatifs pour encourager les jeunes à rejoindre les rangs des forces armées?

Le sénateur Banks : Il y en a, si vous êtes médecin.

M. Calder : Je ne peux répondre à votre question. Nous pourrions vous présenter plus tard des détails sur le recrutement. Je crois savoir que les efforts de recrutement connaissent du succès.

Le sénateur Atkins : Certains d'entre nous siègent au comité depuis qu'il a été créé. Nous avons toujours eu le sentiment, du moins je l'ai toujours eu, qu'en tant que forces armées, nos ressources sont étirées. Nous avons constaté cela la première fois lorsque nous nous sommes rendus à Borden. Nous avons vu beaucoup de militaires appartenant à tous les services qui attendaient des cours. On nous a expliqué que la raison pour laquelle ces gens attendaient à ne rien faire, c'était qu'il n'y avait pas suffisamment d'instructeurs pour donner la formation.

Est-ce que l'infrastructure est en place pour former 5 000 recrues? Avant que vous répondiez, laissez-moi vous donner un autre exemple. Nous sommes allés à Gagetown et nous sommes allés dans les écoles de formation de l'infanterie, de l'artillerie et de l'armée. La plainte qui revenait le plus souvent, c'était le va-et-vient incessant des sous-officiers. S'il y en avait, ils étaient réaffectés à des tâches outremer. Comment allons-nous faire face à cette situation, si les mêmes circonstances se présentent?

M. Calder : Sénateur, vous avez absolument raison. Mon impression concernant le recrutement, et ce que me disent mes collègues militaires, c'est qu'il n'y a pas de difficulté à trouver des gens pour rejoindre les rangs des forces canadiennes, pour signer; le problème, c'est le processus d'entraînement et le fait de s'assurer que ces recrues sont pleinement entraînées de manière qu'elles puissent être déployées.

Vous dites que nos ressources sont étirées, et il ne fait aucun doute que les ressources des Forces canadiennes, et particulièrement celle de l'armée, sont étirées. Au printemps, nous avons déployé 14 p. 100 de l'armée à l'étranger. À

highest percentage of all NATO nations. When you have that many people abroad, you are spread thin back at home.

The recruiting of 5,000 people and training them to the extent that they can be deployed is a real challenge. It will be done, but it will be a challenge.

Senator Atkins: Since our committee was formed, we have been watching closely the budgets. As I recall, we started off with around \$12 billion. I believe that we might now be at \$13.5 billion.

Mr. Calder: Something like that, yes.

Senator Atkins: Is that enough money to do all the things that have to be done by way of expanding the force and providing them with equipment?

Mr. Calder: If I recall correctly, the defence budget has increased every year since 1999. Some of that has been year-end funding, of course, but I believe that has amounted to an increase in the base budget of \$1.7 billion, which has taken us up to around \$13 billion. Therefore, the budget has been moving upward.

Whether that is enough depends on what you want to do. There is no magic number that should be put into defence. It depends on what kind of forces you want to have, how many forces you want to have, what quality of personnel you want to have and the roles you want them to play. You have to work out what you want the forces to do, and from that you can work out what amount of money should be put in.

I hope we will see that in the defence policy that will come out.

Senator Atkins: Are we not yet at that stage?

Mr. Calder: I hope that any policy will not only lay out what the forces will look like in the future and what capabilities they should have, but also that it will be explicit on the funding necessary for that. I would expect a committee like this, which will look at whatever we put out, to point out any deficiencies in that respect.

Senator Atkins: Senator Weibe would want me to ask about reserves. How will they fit into this new plan?

Mr. Calder: When you asked me that in the spring, I was less certain because the government had not yet made a decision. Since then, during the campaign, the government has undertaken that, in addition to the 5,000 regulars that they will put into the Canadian Forces, they will increase the militia by 3,000, so there will be an expansion of the militia. Also under consideration is the roles of the militia and the reserves in Canada with respect to domestic security, response to terrorist attacks, and so forth.

l'exception des Etats-Unis, c'est le pourcentage le plus élevé de tous les pays de l'OTAN. Lorsque nous avons autant de gens à l'étranger, nos ressources à la maison sont étirées.

Recruter 5 000 personnes et les former pour qu'elles soient prêtes à être déployées est un véritable défi. Ce sera fait, mais ce sera un défi.

Le sénateur Atkins : Depuis que notre comité a été créé, nous avons examiné de près les budgets. Si ma mémoire est fidèle, nous avons débuté avec un budget d'environ 12 milliards de dollars. Je crois que nous en sommes maintenant à 13,5 milliards de dollars.

M. Calder : Dans cet ordre-là, oui.

Le sénateur Atkins : Est-ce que c'est suffisant pour faire tout ce qu'il y a à faire dans le contexte de l'accroissement des forces et pour mettre à leur disposition tout l'équipement nécessaire?

M. Calder : Si je me souviens bien, le budget de la défense a augmenté tous les ans depuis 1999. Une partie de cette somme provenait d'un financement de fin d'année, évidemment, mais je crois que cela a entraîné une augmentation du budget de base de 1,7 milliard de dollars, pour le porter à quelque 13 milliards de dollars. Par conséquent, le budget a augmenté.

Quant à savoir si cela est suffisant, cela dépend de ce que vous voulez faire. On ne devrait pas mettre de chiffre magique dans le cas de la défense. Cela dépend du type de forces que vous voulez avoir, de l'effectif que vous voulez avoir, de la qualité du personnel que vous voulez avoir et des rôles que vous voulez confier à ce personnel. Vous devez d'abord déterminer ce que vous voulez que les forces fassent et ce n'est qu'après que vous pouvez déterminer combien d'argent vous devriez y consacrer.

J'espère que c'est ce que nous allons voir dans la politique de défense qui sera présentée.

Le sénateur Atkins : N'en sommes-nous pas à cette étape?

M. Calder : J'espère que la politique qui sera arrêtée, quelle qu'elle soit, ne se contentera pas simplement de dire à quoi ressembleront les forces dans l'avenir et quelles devraient être les capacités de ces dernières, mais qu'elle précisera également, de manière explicite, quel sera le financement nécessaire pour y arriver. Je m'attends qu'un comité comme le vôtre, qui examinera nos propositions, signalera les lacunes qu'il pourrait y avoir à cet égard.

Le sénateur Atkins : Le sénateur Weibe aimerait que je vous interroge sur la Force de réserve. Quelle sera sa place dans ce nouveau plan?

M. Calder : Lorsque vous m'avez posé cette question au printemps, j'en étais moins certain parce que le gouvernement n'avait pas encore rendu sa décision. Depuis, durant la campagne électorale, le gouvernement a annoncé qu'en plus des 5 000 militaires qui s'ajouteront à la Force régulière, il augmentera la Force de réserve de 3 000 personnes, alors il y aura une augmentation de l'effectif de la Force de réserve. Le rôle de la Force de réserve au Canada en ce qui concerne la sécurité nationale, la réaction à des attaques terroristes et ainsi de suite, est également à l'étude.

I am hopeful that we will see some solid comment on this in the next policy.

Senator Atkins: When we travelled to meet with some reserve units, we picked up on two problems. One was the problem of recruiting for reserves and the other was the funding that the reserve units received for training. How will we address that to make it relevant?

Mr. Calder: We will have to see what comes out in the policy. I can assure you that the authorities in the department who are dealing with the reserves are looking at the 3,000 and how the reserves will fit in, but in the end it depends on the decisions the ministers make in that respect.

Senator Atkins: As an aside, in the presidential debate there has been discussion of the draft. A back-door draft is being carried out through the National Guard. They are not letting them fulfill their function but keeping them on, which is interesting.

As my last question, how many CF18s do we have now? You said that we are refurbishing them.

Mr. Calder: I am not particularly numerate on these things, but I think we have 80 operational CF18s. There would be more than that if we consider those in the process of being renewed, but I think the operational number is 80.

I will have my people check on that to make sure. In policy I am not always terribly numerate.

Senator Nolin: Thank you, Dr. Calder, for accepting our invitation. I am new around this table, but I am interested in military and defence matters. At various stages my colleague Senator Cordy, our chair and I have been involved in the NATO parliamentary assembly. My questions will deal with that treaty of which we have been a part since the beginning of NATO.

At the outset, let us talk about European foreign policy and security. To what extent will it or is it already influencing the thinking within the department on the review?

Mr. Calder: We follow this issue closely. We have always supported European efforts to bring their defence into a more coherent and cohesive whole, which is what is happening in the European security and defence policy.

We deal with this issue through NATO and also directly with the European Community. We wish to ensure that there is no overlap between the efforts of the European Community and NATO so that resources are not wasted.

J'espère que nous allons voir des orientations claires sur cette question dans la prochaine politique.

Le sénateur Atkins : Lorsque nous avons visité certaines unités de la Force de réserve, nous avons décelé deux problèmes. Un de ces problèmes était le recrutement des membres de la réserve et l'autre était le financement que les unités de la Force de réserve recevaient pour l'entraînement. Comment allons-nous résoudre ces problèmes pour que la Force de réserve soit pertinente?

M. Calder : Nous devons voir ce que prévoit la politique. Je peux vous assurer que les autorités, au sein du ministère, qui s'occupent de la Force de réserve examinent la question des 3 000 recrutés et de la place qu'occupera la Force de réserve, mais ultimement, cela dépendra des décisions que les ministres prendront à cet égard.

Le sénateur Atkins : En aparté, dans le débat présidentiel, il y a eu une discussion au sujet de la conscription. Une conscription déguisée a lieu par le biais de la Garde nationale. On ne laisse pas les militaires remplir leurs fonctions, mais ils restent dans la Garde nationale, ce qui est intéressant.

Et ma dernière question, combien disposons-nous de CF18 à l'heure actuelle? Vous avez dit que nous étions en train de les remettre à neuf.

M. Calder : Je n'ai pas de chiffres précis concernant ce genre de choses, mais je pense que nous avons 80 CF18 qui sont opérationnels. Il y en aurait davantage, si l'on considère que certains sont en voie de remise à neuf, mais je pense que le chiffre opérationnel est de 80.

Je ferai vérifier cette information par mes gens pour en être sûr. Lorsqu'il est question des politiques, je ne suis pas toujours fort en chiffres.

Le sénateur Nolin : Merci, monsieur Calder, d'avoir accepté notre invitation. Je suis nouveau à cette table, mais je suis intéressé par les questions militaires et les questions liées à la défense. À divers moments, mon collègue, le sénateur Cordy, notre président et moi-même avons eu un rôle à jouer dans l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Les questions porteront sur ce traité dont nous sommes signataire depuis la création de l'OTAN.

D'emblée, parlons de la politique étrangère et de la sécurité européennes. Dans quelle mesure cette question influera-t-elle ou a-t-elle influé sur la façon de penser au sein du ministère concernant l'examen?

M. Calder : Nous suivons cette question de très près. Nous avons toujours appuyé les efforts européens visant à amener leur défense à devenir un tout plus cohérent, ce que vise la politique de sécurité et de défense européenne.

Nous traitons de cette question par le biais de l'OTAN, mais également directement avec la Communauté européenne. Je tiens à vous assurer qu'il n'y a pas de chevauchement entre les efforts de la Communauté européenne et ceux de l'OTAN, de sorte qu'il n'y a pas de gaspillage de ressources.

We are concerned to see a close relationship between the European military structures and NATO so that they can be mutually supportive. As you probably know from your NATO discussions, NATO has agreed to make various capabilities available to the Europeans.

In addition to that, we have made it known to the Europeans that should they deploy military forces outside of NATO, but on their own missions. In many cases we might be willing to participate and cooperate with them. For example, when the European Community sent a mission to the eastern Congo, we provided Hercules aircraft to support them.

The European Community is taking over the peacekeeping functions from NATO in Bosnia at the end of this year. It has not been decided yet, but we may have a small number of Canadians serving with that European force there. This obviously influences our NATO involvement and influences our policy, by and large in a positive fashion.

Senator Nolin: You say "in a positive fashion." It is a review and you therefore must forecast. Are you assuming that the Europeans will get together and build their own military capability and use the NATO assets?

Mr. Calder: We are assuming that this development is entirely natural and, in many respects, inevitable. In an organization like the European Community, which is working toward a common foreign policy, it makes sense that they would have a common defence effort. There is a certain inevitability about that.

It is also positive in this sense. With the Europeans working together, they may be able to do even better at improving their military capabilities within that framework, something which is good for us.

We also work on the assumption that the relationship between the European endeavours and the NATO endeavours will be mutually supportive and will be positive. In that issues in the past in NATO have been resolved in a positive sense, we see this as an entirely beneficial endeavour.

Senator Nolin: I wish to ask about the NATO rapid response force which Canada, along with the other members of the NAC, have accepted. We are talking about a force which numbers between 22,000 and 25,000 and which is rapidly deployable. What is our pledge in that regard? In terms of forces, what have we agreed to?

Mr. Calder: We are looking at contributions on land, sea and in the air over a number of years. I am not certain about this, but I think their first engagement is to start at the beginning of 2006. It will start with naval and air assets, with army contributions later on.

We also have to look at that in relation to other deployments that the army may be making, for example, in Afghanistan or elsewhere during that period of time.

Nous voulons voir une relation étroite entre les structures militaires européennes et celles l'OTAN pour qu'elles puissent s'appuyer mutuellement. Comme vous le savez probablement à partir de nos discussions à l'OTAN, l'OTAN a accepté de mettre diverses capacités à la disposition des Européens.

De plus, nous avons laissé savoir aux Européens que s'ils devaient déployer des forces militaires en dehors de l'OTAN, mais dans des missions qui leur sont propres, nous serions prêts, dans nombre de cas, à participer et à collaborer avec eux. Par exemple, lorsque la Communauté européenne a envoyé une mission dans l'est du Congo, nous avons fourni des appareils Hercules pour l'appuyer.

La Communauté européenne prendra en charge les opérations de maintien de la paix de l'OTAN à la fin de l'année. Rien n'a encore été décidé, mais il est possible qu'un certain nombre de Canadiens fassent partie des troupes européennes qui seront envoyées dans ce pays. Il est certain que cela influence de manière positive notre participation avec l'OTAN et notre politique, en général.

Le sénateur Nolin : Vous dites « de manière positive ». Il s'agit d'un examen et, par conséquent, vous devez faire des prévisions. Supposez-vous que les Européens vont mettre sur pied leur propre capacité militaire et utiliser les ressources de l'OTAN?

M. Calder : Nous supposons que ce scénario est tout à fait naturel et, sous de nombreux aspects, inévitable. Dans une organisation comme la Communauté européenne, qui vise l'élaboration d'une politique étrangère commune, il est logique d'avoir un effort de défense commun. C'est assez inévitable.

Et voici la raison pour laquelle c'est positif : En travaillant ensemble, les Européens peuvent réussir encore mieux à améliorer leurs capacités militaires dans ce cadre, ce qui est bon pour nous.

Nous supposons également que les relations entre les Européens et l'OTAN se renforceront mutuellement et qu'elles seront positives. Et les questions dont a été saisie l'OTAN par le passé ont été résolues d'une manière positive, alors nous considérons que cet effort est entièrement favorable.

Le sénateur Nolin : J'aimerais poser une question au sujet de la force d'intervention rapide de l'OTAN, que le Canada ainsi que d'autres membres du Conseil de l'Atlantique Nord ont acceptée. Nous parlons d'une force d'environ 22 000 à 25 000 personnes qui peut être déployée rapidement. Quel est votre engagement à ce sujet? En ce qui concerne les Forces, qu'est-ce que qui a été convenu?

M. Calder : Nous prévoyons faire des contributions aux niveaux terrestre, maritime et aérien pendant un certain nombre d'années. Je ne suis pas certain, mais je crois que le premier engagement qu'ils ont fait s'appliquera au début de 2006. Il y aura au début des contributions en ressources maritimes et aériennes, puis les contributions de l'armée suivront.

Nous devons également tenir compte de cela par rapport à d'autres déploiements qui pourraient être faits par l'armée durant cette période, par exemple en Afghanistan ou ailleurs.

Senator Nolin: I understand the latter part of your answer. Like the other 26 nations sitting around that table, we have agreed to create, collectively, a rapid response force. We have said that Canada will be part of it. We cannot — and I am sure you will say yes — say “yes” for now and then, later, if we have other missions, perhaps say “maybe.” Is that part of your review? To what extent is it an important aspect of our international undertakings?

Mr. Calder: We have an undertaking in that sense. As well, we have an undertaking to the NATO mission in Afghanistan. Obviously, one has to decide which mission is the most useful and appropriate for us to contribute to. The same applies to NATO. It is a matter of balancing the available assets.

Senator Nolin: My last question does not have to do with NATO but with the UN. Since you have a role to play in the defence operations of Canada, you will know that we play a lesser role in UN-led missions and a greater one in NATO-led missions. My question is blunt. To what extent in your review process is the UN review important? To what extent is what we want to see happen as a renaissance in the UN important to the review that you have undertaken in defence?

Mr. Calder: Certainly, the UN and our commitments to it are fundamentally important. The UN is the premier international organization to which we belong. Canada has been a stalwart supporter not only of the UN but also of its reform. In the past, we have made suggestions as to how the UN could be more effective, respond more rapidly, et cetera.

As the world has evolved, the bulk of the significant international peacekeeping missions tend to be done by coalitions, desirably under the auspices of the UN, but they are often done by NATO as is the case with ISAF in Afghanistan, for example. The result is that much of our effort appears of to have shifted away from the UN to organizations like NATO. That happens to be simply a reflection of the evolution of international peacekeeping, with the UN doing a certain amount of peacekeeping but many of the toughest missions being done separate from the UN, although under its umbrella. When we were in ISAF we were still serving the United Nations, although we were not in a UN peacekeeping operation.

Senator Nolin: Do I read in your answer that it is easier to come up with a consensus around the NAC table in Brussels than it is to come up with a consensus in Washington or New York?

Mr. Calder: That is a difficult question. From one crisis to another it depends on which organization can come to a faster decision. The advantage NATO has is that it has a large and sophisticated military machine, something which the United

Le sénateur Nolin : Je comprends la dernière partie de votre réponse. Comme les 26 autres nations qui siègent à cette table, nous avons accepté de créer, collectivement, une force d'intervention rapide. Nous avons dit que le Canada en ferait partie. Nous ne pouvons pas — et vous en conviendrez — dire « oui » maintenant et, plus tard, si nous avons d'autres missions, dire « peut-être ». Est-ce que cela fait partie de votre examen? Dans quelle mesure cela est-il un aspect important de nos engagements internationaux?

M. Calder : Nous avons un engagement à ce sujet. De plus, nous avons un engagement envers la mission de l'OTAN en Afghanistan. Évidemment, il faut décider à quelle mission nous devons contribuer, quelle est la plus utile et la plus appropriée. Il s'agit d'équilibrer les ressources disponibles.

Le sénateur Nolin : Ma dernière question n'a rien à voir avec l'OTAN, mais plutôt avec l'ONU. Étant donné que vous intervenez dans les opérations de défense du Canada, vous savez que nous jouons un rôle moins important dans les missions de l'ONU que dans les missions de l'OTAN. Ma question est très directe. Dans le cadre de votre processus d'examen, quelle importance accordez-vous à l'ONU? Dans quelle mesure la renaissance de l'ONU, que nous souhaitons, est-elle importante dans le cadre de l'examen de la défense que vous avez entrepris?

M. Calder : Il est certain que l'ONU et que nos engagements envers cette organisation sont fondamentalement importants. L'ONU est la première organisation internationale à laquelle nous appartenons. Le Canada a appuyé sans retenue l'ONU ainsi que sa réforme. Par le passé, nous avons fait des suggestions sur la manière dont l'ONU pourrait améliorer son efficacité, réagir plus rapidement, et cetera.

Avec le temps, la majorité des missions importantes de maintien de la paix qui sont effectuées à l'échelle internationale sont faites par des coalitions sous l'égide de l'ONU, de préférence, mais aussi de l'OTAN, comme dans le cas de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan, par exemple. Par conséquent, une bonne partie de nos efforts qui étaient sous l'égide de l'ONU sont maintenant dirigés par des organisations comme l'OTAN. Cela reflète simplement l'évolution des forces de maintien de la paix à l'échelle internationale; l'ONU s'occupe d'une certaine quantité de missions de maintien de la paix alors qu'une bonne partie des missions plus musclées sont effectuées à l'écart de l'ONU, mais demeurent chapeautées par elle. Lorsque nous étions avec la Force internationale d'assistance à la sécurité, nous servions quand même les Nations Unies, même si nous ne faisons pas partie d'une de leurs opérations de maintien de la paix.

Le sénateur Nolin : Cela signifie-t-il qu'il est plus facile d'en arriver avec un consensus à la table du Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles, plutôt qu'à Washington ou à New-York?

M. Calder : C'est une question difficile. D'une crise à l'autre, cela dépend de l'organisation qui parvient à prendre une décision le plus rapidement. L'avantage de l'OTAN, c'est qu'elle dispose d'une machine militaire de grande envergure et sophistiquée,

Nations never developed and, therefore, does not have. Although it was envisaged in the original charter, it was never fully developed.

For a sophisticated military operation, such as what we are doing in Afghanistan, for example, NATO is more effective. I believe NATO has recognized that and has undertaken to expand its responsibilities. The UN has recognized that and, to some extent, is relying upon NATO to carry out these missions under its umbrella and mandate.

Senator Cordy: Thank you for appearing before us once again to help us kick off our season.

I want to reiterate what Senator Atkins said. I am sure all of us sitting around this table were pleased with what we heard in the Speech from the Throne about recruiting 5,000 new members for our Armed Forces. One of the great concerns that those of us around the table who have travelled to military bases have concerns the training of new personnel. It was not only in Gagetown where we saw those involved in the training being deployed. As a result, there appeared to be little or no continuity.

On some bases, we also saw new military personnel who were excited and buoyant at the prospect of belonging to our military but who were twiddling their thumbs for long periods of time. That was not a good experience. It was a major concern. I hope that when the 5,000 new recruits come in they will be incorporated into our military and trained quickly.

My next question relates to the Canadian public. Shortly after 9/11, the public was greatly engrossed in the idea of security of our continent. Terrorism was certainly in the minds of Canadians. However, during the last election campaign, I do not think security and defence were top issues. Health care, child care and education were some of the top issues.

How do you bring forward to Canadians the importance of security and defence without fear mongering? You do not want to be saying every second day that there is a red alert or an orange alert. However, it is important that Canadians realize that security is not just important to the U.S. but that we are part of North America and that there should be a North American defence policy in place.

Mr. Calder: That is a very good question, senator, but I am not sure I know the answer. You are right. There is a requirement to discuss security and the threat of terrorism and so forth. However, you do not want to do so to the extent to which you are seen to be fear mongering and causing panic. I have no easy solution on how to do that.

There is a requirement for the political leaders in this country to address these issues. There is a requirement for government officials and so forth, when they have an opportunity, to do the same. One hopes that this is picked up and reported well by the media and that people get the message without getting into too much of a panic at the same time. One must have a balance. I am not sure we have the balance at the moment.

quelque chose que les Nations Unies n'ont jamais mis sur pieds. Même si cela avait été envisagé dans la charte originale, cela n'a jamais été mis en œuvre.

Lorsqu'il s'agit d'une opération militaire sophistiquée, comme ce que nous faisons en Afghanistan, l'OTAN est plus efficace. Je crois que l'OTAN a reconnu ce fait et a entrepris d'accroître ses responsabilités. L'ONU a reconnu cela et, dans une certaine mesure, se fie sur l'OTAN pour effectuer des missions sous son égide et dans le cadre de son mandat.

Le sénateur Cordy : Merci de votre témoignage, cela nous aide à amorcer notre saison.

Je voudrais rappeler ce que le sénateur Atkins a dit. Je suis certaine que nous sommes tous heureux d'avoir entendu, dans le discours du Trône, que le gouvernement comptait recruter 5 000 nouveaux membres dans nos forces armées. L'une des grandes préoccupations des personnes qui, parmi nous, ont visité des bases militaires, c'est l'entraînement des nouveaux membres. Ce n'est pas seulement à Gagetown que nous avons vu que les personnes chargées de l'entraînement ont été déployées. Cela semble nuire à la continuité, qui devient minime ou nulle.

Dans certaines bases, nous avons également vu des militaires excités et plein d'entrain à l'idée de faire partie de notre armée, mais qui se tournaient les pouces. Cela n'a pas été une bonne expérience. C'était une préoccupation majeure. J'espère donc que lorsque les 5 000 nouvelles recrues arriveront, elles seront rapidement incorporées à notre armée et entraînées.

Ma prochaine question porte sur la population canadienne. Peu après le 11 septembre, la population se préoccupait beaucoup de la sécurité de notre continent. Le terrorisme était certainement dans l'esprit des Canadiens. Cependant, lors de la dernière campagne électorale, je ne crois pas que la sécurité et la défense ont été des questions majeures. Les grandes questions étaient la santé, la garde des enfants et l'éducation.

Que faites-vous pour que les Canadiens prennent conscience de l'importance de la sécurité et de la défense tout en ne tenant pas des propos alarmistes? Nous ne voulons pas dire à toutes les secondes qu'il y a une alerte rouge ou orange. Cependant, il est important que les Canadiens réalisent que la sécurité est importante pas seulement aux États-Unis, que nous faisons partie de l'Amérique du Nord et qu'une politique de défense nord-américaine devrait être en place.

M. Calder : C'est une très bonne question, madame le sénateur, mais je ne suis pas certain de la réponse. Vous avez raison. Il faut discuter de la sécurité et de la menace du terrorisme, et cetera. Cependant, il ne faut pas que l'on pense que nous voulons semer la peur et la panique. Je n'ai pas de solution facile à vous proposer à ce sujet.

Il faut que les dirigeants politiques de ce pays abordent ces questions. Il faut que les responsables gouvernementaux les abordent aussi, lorsqu'ils en ont l'occasion. Il faut espérer que la question est rapportée correctement par les médias et que la population comprenne le message sans toutefois trop paniquer. Il faut un juste équilibre. Je ne suis pas certain que nous avons cet équilibre en ce moment.

Senator Cordy: Politics being what it is, when you are preparing a budget, particularly in a minority government situation, you want to react to what the public wants, and it certainly is a challenge to get the public tuned into the importance of defence and security.

In speaking earlier in response to a question, you said we should have combat-capable forces in all three elements of our Canadian Forces. As a follow-up to that question, how do you feel about niche capabilities and whether we should be specializing? Some would say that we specialized in peacekeeping. How do you feel about specialization within the Canadian Forces?

Mr. Calder: I get nervous about specialization. I am nervous about niche forces because I am nervous about our ability to predict the future. Professor Desmond Morton, for whom I have great respect, says that, with a certain basis of fact, we always get our predictions wrong. I am mindful of that. I worry that if we go into niche forces because we predict this is an area where we will be able to make a real contribution, we may end up with something that is totally unusable because we have made an incorrect prediction. I have been asked that question many times, and often by some of my bosses, and my response to it is that you can have specialization as long as you specialize in the thing that is highest utility. You specialize in the thing that you will use in any circumstance whatsoever, not the thing that is the least likely to be used. For example, as a simple civilian, the thing that is clearly the most used in the navy is the frigates, and in the army it is the infantry. Those are what you look at. I would hesitate to get into specialization in more esoteric capabilities because you may find you are wasting your money.

Senator Cordy: You believe in not specialized specialization. Thank you very much.

Senator Banks: It is nice to see you again, Dr. Calder. We had to go to a couple of defence establishments to see a capability called DART, with which I think you are familiar. This is a hospital setup that can be sent anywhere in the world on fairly short notice and it does a lot of good. When things were bad and getting worse in Haiti, it was believed by some that it would be very useful to send DART there, but that we would not do so because it would cost too much. What would it take for us to send DART to a place where it would be helpful?

Mr. Calder: I was out of the country when those decisions were made, so I am not absolutely up to speed on that particular decision. The DART is a capability which is useful in some circumstances, and there are other circumstances where in fact what it has to offer is certainly less capable. It is not cheap. It costs a fair amount of money to deploy. In some circumstances, it is very useful to deploy it. In other circumstances, it is far better to give aid in some other form. Sometimes the best way you can give aid in an emergency is to send a cheque. In other circumstances,

Le sénateur Cordy : La politique étant ce qu'elle est, lorsque le budget est préparé, particulièrement dans une situation de gouvernement minoritaire, il est fait en fonction de ce que la population désire; attirer l'attention de la population sur l'importance de la défense et de la sécurité est assurément un défi.

Lorsque vous avez répondu tout à l'heure à une question, vous avez dit que nous devrions avoir des troupes aptes au combat dans les trois composantes des Forces canadiennes. À ce sujet, que pensez-vous des capacités-créneaux? Pensez-vous que nous devrions nous spécialiser? Certains diront que nous spécialisons dans le maintien de la paix. Que pensez-vous de la spécialisation au sein des Forces canadiennes?

M. Calder : Lorsque l'on parle de spécialisation, cela me rend nerveux. Les forces-créneaux, cela me rend nerveux, car je ne suis pas certain de notre capacité de prédire l'avenir. Le professeur Desmond Morton, pour qui j'ai un grand respect, dit, en tenant compte de certains faits, que nous nous trompons toujours sur nos prédictions. Je tiens compte de cela. Je crains que si nous mettions sur pied des forces-créneaux parce que nous croyons que nous sommes dans une période où nous pouvons apporter une réelle contribution, nous pourrions nous retrouver avec quelque chose de totalement inutilisable si notre prévision est fautive. Je me suis fait posé cette question beaucoup de fois, notamment par certains de mes supérieurs, et je réponds toujours que l'on peut se spécialiser à condition que l'on se spécialise dans ce qui est le plus utile. Il faut se spécialiser dans quelque chose qui sera utile dans toutes les circonstances, et non dans quelque chose qui a moins de chance d'être utilisé. Par exemple, en tant que simple civile, ce qui est à coup sûr le plus utilisé dans la Marine, ce sont les frégates, et dans l'armée, c'est l'infanterie. C'est ce qu'il faut examiner. J'hésiterais de faire une spécialisation dans des capacités plus spéciales, parce que cela pourrait être une perte d'argent.

Le sénateur Cordy : Alors vous prônez une spécialisation non spécialisée. Merci beaucoup.

Le sénateur Banks : Je suis heureux de vous revoir, monsieur Calder. Nous avons dû visiter un certain nombre d'établissements de défense pour voir une capacité qui s'appelle DART, soit l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe, que vous connaissez je crois. C'est un dispositif hospitalier qui peut être envoyé partout dans le monde sur court préavis, et cela fonctionne très bien. Lorsqu'il y a eu des problèmes et que la situation s'est aggravée en Haïti, certains croyaient qu'il aurait été très utile d'envoyer la DART là-bas, mais que nous ne l'avons par fait, car cela aurait coûté trop cher. De quoi avons-nous besoin pour envoyer la DART là où elle pourrait être utile?

M. Calder : Je n'étais pas au pays lorsque des décisions ont été prises à ce sujet, alors je ne suis vraiment pas au courant de cette situation en particulier. La DART est utile dans certaines circonstances, mais dans d'autres, sa capacité est moindre. L'Équipe coûte cher. Son déploiement coûte assez cher. Dans certaines circonstances, il est très utile de la déployer. Dans d'autres, il est beaucoup mieux de fournir une aide sous une autre forme. Parfois, lorsqu'il y a une urgence, la meilleure façon d'aider est d'envoyer un chèque. Dans d'autres circonstances, il

you are far better off sending medical supplies, or you may actually want to simply send part of the DART capability and not the whole capability because it may not be needed.

It is a judgment call in any particular crisis, and it is not a judgment, by and large, which we in National Defence tend to make. It is a judgment that is made to some extent by the first responders in the area of the crisis about what is required. We take advice from CIDA directly as to what is the appropriate aid we can provide. The DART is sometimes not the right solution, depending on the nature of the particular problem.

Senator Banks: You were not here, so I cannot pursue it, but I understand that the CIDA people and others were saying that they needed a hospital. I was worried about that.

We know that to move DART completely anywhere would take, if I recall the number correctly, 26 loads on Hercules aircraft. I think that my colleagues would agree with me that we would be hard pressed to mount 26 consecutive loads of Hercules anywhere at any time in a week, at the moment. I presume we are talking about replacing those airplanes. In the last Parliament, we learned, when we were talking about the question of strategic heavy airlift, to move DART or soldiers or whatever to other places, the philosophical concept of strategic heavy airlift was not in the government's plans. The government had decided not to do that. This is a new Parliament. Is it back in the realm of possibility, or is it still off the table policy-wise?

Mr. Calder: Obviously, in doing a policy review, in effect, everything is on the table. The decision at the time was that it was a matter of the Canadian Forces needing a strategic lift in some form or other. That does not mean you have to buy strategic lift, but you have to have it to get there for exactly the reason you mention. We have in the past tended to use leased Ukrainian Antonovs to ship a lot of that equipment. There is no doubt that there is a requirement.

The question is: What is the best and most cost-effective way to satisfy that requirement? One solution, of course, is to go out and buy a number of aircraft, but when you do that, if you do not dispose of other aircraft, you are significantly increasing your PO&M costs, and you are putting a drain on the capital budget, so then you have to ask, "What am I giving up to achieve that capability?"

The Chairman: Would you explain what PO&M is?

Mr. Calder: Personnel operation and maintenance cost. Having strategic lift capability is good, but if we have that is it worth what we have to give up or displace, for example, if we have to move some other projects out? The previous government decided that it was sufficient to lease the Antonovs for the number of times we would use them, and that seemed to make sense in light of the budget.

est beaucoup mieux d'envoyer des fournitures médicales, ou encore d'envoyer seulement une partie de la DART, et non pas toute la capacité, parce que cela n'est pas nécessaire.

À chaque fois qu'il y a une crise, c'est une question de jugement, et en général, ce n'est pas nous à la Défense nationale qui décidons. Dans une certaine mesure, ce sont les premiers intervenants, dans la région où s'est produit la crise, qui décident des besoins. Nous consultons directement l'ACDI pour lui demander ce que nous pouvons faire pour fournir de l'aide. La DART n'est pas toujours la meilleure solution, cela dépend de la nature de chaque problème.

Le sénateur Banks : Vous n'étiez pas ici, alors je ne veux pas poursuivre à ce sujet, mais j'ai appris que des personnes de l'ACDI et d'autres organisations avaient fait savoir qu'elles avaient besoin de cet hôpital. C'est pourquoi je me posais la question.

Nous savons que pour déplacer l'ensemble de la DART, il faudrait, si je me souviens bien, remplir 26 fois un hercule. Je crois que mes collègues vont être d'accord avec moi, il serait bien difficile de charger 26 fois un hercule et de l'envoyer en quelque part en moins d'une semaine. Je suppose que nous parlons de remplacer ces avions. Au cours de la dernière législature, nous avons appris, lorsque nous avons parlé de la question du transport aérien stratégique, de déplacer la DART ou des soldats ou peu importe vers d'autres endroits, que le concept du transport aérien stratégique n'était pas dans les plans du gouvernement. Le gouvernement a décidé de ne pas faire cela. Une telle chose est-il encore possible, ou cette question est-elle restée en plan?

M. Calder : Assurément, lors d'un examen stratégique, en effet, tout est sur la table. Auparavant, la décision était appuyée sur l'argument que les Forces canadiennes avaient besoin d'un transport aérien stratégique sous une forme ou une autre. Cela ne veut pas dire qu'il faut approuver le transport aérien stratégique, mais il faut être là exactement pour la raison que vous mentionnez. Par le passé, nous avons surtout utilisé les Antonov ukrainiennes pour envoyer une bonne partie de l'équipement. Il y a un besoin, cela ne fait aucun doute.

Mais la question est la suivante : Quelle est la manière la plus efficace et la plus rentable de satisfaire à ce besoin? Bien sûr, une solution possible consisterait à acheter un certain nombre d'avions, mais en faisant cela, si nous ne vendons pas d'autres avions, nous augmentons de manière importante les coûts de PF&E et nous pigeons dans le budget en capitaux, alors il faut se demander ce qu'on est prêt à abandonner pour obtenir cette capacité.

La présidente : Voulez-vous expliquer ce que signifie PF&E?

M. Calder : Il s'agit des coûts de personnel, de fonctionnement et d'entretien. Avoir une capacité de transport aérien stratégique, c'est une bonne chose, mais est-ce assez important pour que nous abandonnions ou reportions d'autres projets? Le gouvernement précédent a décidé que c'était suffisant de louer les Antonovs pour les fois que nous les utilisons, et cela semble être une bonne décision si l'on tient compte du budget.

We now have a new government, a new Parliament, and we are working on a defence policy. In a sense, everything is on the table, though a lot of those considerations would still apply. You have to look at it in terms of what you can afford.

Senator Banks: We had to stand in line waiting for some of those big planes to arrive, for our purposes. A fairly long list of people wanted access to them.

Mr. Calder: I am not aware of operations where we have tried to acquire strategic lift and it has not been available, or that we have been unduly delayed. That may have happened, but I do not recall that.

Senator Banks: Other senators asked you about the clean sheet of paper concept. If I understand correctly, you had a great deal to do with the 1994 white paper. I am not entirely cynical yet, but it is rather like the Russian Constitution in that if you look at it on paper it is absolutely terrific. If we had ever been able to do what the 1994 white paper said that we should have been able to do, and please correct me if I am wrong, we would all be much less unhappy, in some respects, than we are. The 1994 white paper said, for example, that we would be able to put a brigade in place and sustain it for a while. However, we have been unable to do that for a long time. I am told that we have even been unable to conduct exercises at the brigade level. How much faith can we have in a white paper or a green paper that states policy when we know that, in the past, we had a very good policy paper that was never implemented?

Mr. Calder: As you know, senator, from our previous discussions, I tend to be a little more optimistic or more positive than some of the critics. In many respects, the white paper was implemented and it was effective. However, even those of us involved in writing that paper recognize that we did not get it entirely right. We did not anticipate the number of operations that we would conduct abroad, their geographic scope and the need to put parcels of troops in a variety of different places, thus putting particular strain on the logistics. Our analysis of the problems that would arise in the 1990s was not entirely perfect, and it certainly underestimated the strain on individuals in the Canadian Forces and the degree to which that would push us to the thinness that Senator Atkins talked about.

In some respects policies become outdated simply because the circumstances change. Obviously, one hopes that we will get the analysis reasonably correct in the next paper. Of course, we also work on the assumption that the policy will be appropriately and properly funded.

Senator Banks: We all know the old saying about trying to plan the next war in the context of the last one because it is the only one we know. I have a terrible fear that is shared by others that we are not paying enough attention to the North and that a lot will happen in the North. Just by way of example, we have some boundary disputes in the North.

Nous avons maintenant un nouveau gouvernement, une nouvelle législature, et nous travaillons sur une politique de défense. D'une certaine manière, tout est sur la table, mais une bonne partie de ces arguments vont encore s'appliquer. Il faut tenir compte de ce que l'on peut se permettre.

Le sénateur Banks : Nous devons attendre en ligne pour certains de ces gros avions, pour votre information. Beaucoup de personnes voulaient les avoir.

M. Calder : À ma connaissance, lorsque nous voulions ces avions stratégiques, cela a toujours été possible et nous n'avons pas attendu trop longtemps. La situation contraire s'est peut-être produite, mais je ne m'en souviens pas.

Le sénateur Banks : D'autres sénateurs vous ont posé une question au sujet du concept d'un nouveau livre blanc. Si je comprends bien, vous avez pris part largement à l'élaboration du livre blanc de 1994. Je ne suis pas entièrement désabusé à ce sujet, mais c'est un peu comme la Constitution de la Russie, en ce sens que ce qui y est écrit est absolument magnifique. Si nous avions pu faire ce que prévoyait le livre blanc de 1994, corrigez-moi si je me trompe, nous aurions été beaucoup moins mécontents sur certains points. Par exemple, selon le livre blanc de 1994, nous aurions dû mettre une brigade en place et la faire fonctionner pendant un bout de temps. Cependant, cela fait longtemps que nous ne sommes pas capable de faire cela. On m'a dit que nous n'avons même pas pu effectuer des exercices à l'échelle de la brigade. Comment pouvons-nous avoir confiance dans une politique consignée dans un livre blanc ou un livre vert alors que nous savons, par expérience, que de très bonnes politiques sur papier n'ont jamais été appliquées?

M. Calder : Comme vous l'ont appris nos discussions précédentes, sénateur, je tends à être un peu plus optimiste ou plus positif que certains des détracteurs. À bien des égards, le Livre blanc a été mis en œuvre et a été efficace. Cependant, même ceux d'entre nous qui ont participé à sa rédaction reconnaissent qu'il n'est pas parfait. Nous n'avons pas prévu le nombre d'opérations que nous effectuerions à l'étranger, leur ampleur géographique et la nécessité de déployer des troupes en différents endroits, mettant ainsi à rude épreuve la logistique. Notre analyse des problèmes qui surgiraient dans les années 90 n'a pas été tout à fait parfaite, et elle a certainement sous-estimé le fardeau imposé aux membres des Forces canadiennes et à quel point cela nous mènerait à la minceur dont a parlé le sénateur Atkins.

À certains égards, les politiques deviennent désuètes simplement parce que les circonstances changent. On espère certes que notre analyse sera raisonnablement juste dans le prochain livre. Bien entendu, nous partons aussi de l'hypothèse que la politique sera convenablement financée.

Le sénateur Banks : Nous connaissons tous le vieil adage selon lequel on essaie de planifier la prochaine guerre dans le contexte de la précédente parce que c'est la seule qu'on connaît. Je crains terriblement, et je ne suis pas le seul, que nous ne portions pas suffisamment attention au Nord et qu'il s'y passe beaucoup de choses. Juste à titre d'exemple, nous avons certains différends frontaliers dans le Nord.

A great deal of international law, as I understand, is based on possession, occupation — how long people have been there. We cannot be there in a short time, but others can. Some have the capability of going, in the worst possible conditions, into areas that will fairly soon be in hot dispute because they are loaded with all kinds of resources. If someone else puts people there and builds a permanent establishment there and is able to justify it legally on the basis of possession by saying that they have been there for 10 years while Canadians have not — whether this is precisely military or not — we ignore that at our peril. If money were no object and we had enough to put ships, planes and people, not only military but also civilian, in the North, we could not do it for 10 years because of the time required to purchase, build and transport, as well as train the people.

I am asking for a response. In the paper that you are working on, I am hopeful that a critical and careful view will be taken of our surveillance capability, our presence, our enforcement of our sovereignty in the North and the questions of access to those waterways that we cannot currently contest, let alone protect.

Mr. Calder: You are absolutely right, senator. I would add to the considerations the issue of commercial air traffic over the North Pole, which is a new development. There is also the prospect of the Northwest Passage being opened up to shipping for a longer period of time, which could serve as an important route between Europe and China. Things are happening in the North that we have to consider.

I am not a lawyer, but my understanding is that our sovereignty over the land in the North is not contested, but it is contested over the passageways and so forth. That aside, one does have to be alert to this possibility.

Senator Banks: The contest I referred to was over the shelf that extends out from the north slope of Alaska and the question of the angle of the Alaska-Yukon border. You are right, that is not land, but there needs to be a presence in place.

Mr. Calder: We are talking about very large land, ocean and air areas. Quite frankly, you could put the entire Canadian Forces into the North and probably lose them, given the magnitude of the area. The challenge is to figure out the best and most effective way of pursuing our interests in the North that is affordable under the defence budget. Obviously, one wants to look at better techniques for surveillance.

Senator Banks: If we doubled the surveillance, we might be able to make as many as four surveillance flights per year.

Mr. Calder: Hopefully, technology will be of some assistance in that respect. Allow me to assure you that we are looking at this in the defence policy. I am not sure how it will come out, but that issue is on the table for consideration. Your concerns are shared by others who speak to me on these matters.

Une grande partie du droit international, comme je le comprends, repose sur la possession, l'occupation — le temps que les gens y ont passé. Nous ne pouvons y être rapidement, mais d'autres le peuvent. Certains disposent des moyens leur permettant d'aller, dans les pires conditions possibles, dans des régions qu'on se disputera très bientôt âprement parce qu'elles regorgent de toutes sortes de ressources. Si quelqu'un d'autre y installe des gens et y construit une installation permanente et peut justifier son geste légalement en se fondant sur la possession, disant qu'ils y sont depuis dix ans, alors que les Canadiens n'y sont pas — que ce soit dans un but militaire ou non — c'est quelque chose dont nous faisons fi à nos risques et périls. Si l'argent n'était pas un problème et que nous en avions suffisamment pour mettre des navires, des avions et des gens, pas seulement des militaires mais aussi des civils, dans le Nord, nous ne pourrions pas le faire avant dix ans à cause du temps nécessaire pour les achats, la construction et le transport de même que l'entraînement des gens.

Je cherche une réponse. Dans le document sur lequel vous travaillez, j'espère qu'on étudiera soigneusement notre capacité de surveillance, notre présence, l'exercice de notre souveraineté dans le Nord et les questions d'accès à ces voies maritimes que nous ne pouvons actuellement pas contester, et encore moins protéger.

M. Calder : Vous avez tout à fait raison, sénateur. J'ajouterais le trafic aérien commercial au-dessus du pôle Nord, qui est un nouvel élément. Il y a également la perspective d'une ouverture du passage du Nord-Ouest à la navigation pour une période plus longue, qui pourrait servir de route importante entre l'Europe et la Chine. Il se passe des choses dans le Nord que nous devons étudier.

Je ne suis pas avocat, mais je crois comprendre que notre souveraineté sur le territoire dans le Nord n'est pas contestée, mais qu'elle l'est sur les voies de communication, et cetera. Cela dit, c'est une possibilité qui requiert notre vigilance.

Le sénateur Banks : Le litige dont je parlais concernait le plateau qui s'étend depuis le versant nord de l'Alaska et la question de l'angle de la frontière Alaska-Yukon. Vous avez raison, il ne s'agit pas du territoire, mais il doit y avoir une présence sur place.

M. Calder : Nous parlons de très vastes régions, que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs. Franchement, on pourrait déployer toutes les Forces canadiennes dans le Nord et probablement en perdre la trace, étant donné l'immensité de la région. Le défi consiste à déterminer la façon la plus efficace de protéger nos intérêts dans le Nord qui soit à la mesure des moyens financiers de la Défense. De toute évidence, il faut envisager de meilleures techniques de surveillance.

Le sénateur Banks : Si la surveillance était doublée, nous pourrions être en mesure d'effectuer au moins quatre vols de surveillance par année.

M. Calder : Nous pourrions compter, je l'espère, sur la technologie à cet égard. Permettez-moi de vous assurer que nous nous penchons là-dessus dans la politique de défense. Je ne sais pas quelle en sera l'issue, mais cette question est étudiée. D'autres partagent vos préoccupations sur ces questions.

The Chairman: As a follow-up to Senator Banks' question, how closely do you work with the Coast Guard in respect of these issues? I realize the responsibility is split between the Department of Fisheries and Oceans and the Department of Transport. Their fleet is significantly older than the navy's fleet. Are they part of an ongoing review? Are you in consultation with them?

Mr. Calder: The Coast Guard is outside our bailiwick with respect to defence policy. However, work was done under the national security policy on marine security, which involves not only the navy but also the Coast Guard and the Department of Transport. There is an interdepartmental working group to deal with how those measures from the national security policy perspective are implemented.

The appropriate naval staff in the Department of Defence is, I understand, in intimate contact with both the Coast Guard and Transport Canada.

The Chairman: Earlier you were asked a question about threats and you said that global terrorism was the overarching one. You then gave examples of China, Taiwan, India, Pakistan, and North and South Korea. Could you describe how the Canadian Forces can have an impact on those areas of threat?

Mr. Calder: In those particular hot spots, if something were to go wrong, Canada, and probably the Canadian Forces, would be affected. I am not sure that the Canadian Forces can do anything at this time. It is possible that the foreign office may well be able to play a role in some of those areas, and obviously they do in working with the Indians and the Pakistanis. I am not sure there is a role for the Canadian Forces.

When dealing with failed and failing states there is a role for those states. What we are doing in Afghanistan is trying to help recreate a failed state.

The Chairman: Relate that to how someone living in Moose Jaw would understand how dealing with those threats that you listed or dealing with a failed state is a threat to that individual. How do you expect the average Canadian to perceive these as threats to their security and their safety?

Mr. Calder: Certainly before 9/11 it would have been impossible or a great challenge to argue to an average Canadian that the internal situation in Afghanistan was a direct threat to him or her. Post-9/11, where we have seen how al-Qaeda used Afghanistan and was in fact nurtured in Afghanistan, one can see that there is a direct relationship between Afghanistan as a failing state and what happened in 9/11, and what happened in 9/11 of course killed Canadians, as well as Americans and many other people. We have all learned a lesson.

Le président : Dans la même veine que la question du sénateur Banks, jusqu'à quel point collaborez-vous avec la Garde côtière sur ces questions? Je me rends compte que la responsabilité est partagée entre le ministère des Pêches et des Océans et le ministère des Transports. Leur flotte est considérablement plus vieille que celle de la marine. Participent-ils à un examen continu? Les consultez-vous?

M. Calder : En ce qui concerne la politique de défense, la Garde côtière ne relève pas de nous. Cependant, dans le cadre de la politique de sécurité nationale, du travail a été accompli sur la sécurité maritime, qui fait intervenir non seulement la marine, mais également la Garde côtière et le ministère des Transports. Un groupe de travail interministériel s'occupe de la mise en œuvre de ces mesures du point de vue de la politique de sécurité nationale.

Le personnel compétent de la marine au ministère de la Défense entretient, d'après ce que je crois comprendre, des liens étroits tant avec la Garde côtière qu'avec Transports Canada.

Le président : À une question qu'on vous a posée plus tôt au sujet des menaces, vous avez répondu que le terrorisme mondial était la principale. Vous avez ensuite évoqué la Chine, Taïwan, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Nord et la Corée du Sud. Pouvez-vous nous dire quel rôle pourrait jouer les Forces canadiennes dans ces régions?

M. Calder : Dans ces points chauds particuliers, si les choses tournaient mal, le Canada, et probablement les Forces canadiennes, en ressentiraient les effets. Je ne suis pas sûr que les Forces canadiennes puissent faire quoi que ce soit à ce moment-ci. Il est possible que les Affaires étrangères puissent être en mesure de jouer un rôle dans certaines de ces régions et, de toute évidence, elles le font en travaillant avec les Indiens et les Pakistanais. Je ne suis pas sûr qu'il y ait un rôle pour les Forces canadiennes.

Elles en ont un pour ce qui est des États effondrés et des États déliquescents. Ce que nous faisons en Afghanistan, c'est essayer d'aider à recréer un État effondré.

Le président : Montrez-nous comment quelqu'un qui vit à Moose Jaw pourrait penser que ces menaces que vous avez énumérées ou les difficultés d'un État effondré représentent une menace pour lui. Comment s'attendre à ce que le Canadien moyen perçoive cela comme des menaces pour sa sécurité?

M. Calder : Certes, avant le 11 septembre, il aurait été impossible ou extrêmement difficile de faire comprendre au Canadien moyen que la situation interne en Afghanistan représentait une menace directe pour lui. Mais au lendemain des événements du 11 septembre qui ont montré comment al-Qaïda utilisait l'Afghanistan et y avait en fait pris son essor, on peut voir le lien direct entre l'Afghanistan comme État déliquescents et ce qui est arrivé le 11 septembre; et ce qui est arrivé le 11 septembre a bien entendu tué des Canadiens, de même que des Américains et bien d'autres gens. Nous avons tous appris une leçon.

A decade ago we dealt with failing or failed states, such as Somalia, for humanitarian purposes. I think we now have a new understanding that we cannot stand by and allow states to fail and do nothing about it, because they become breeding grounds for even greater difficulties.

The Chairman: With another colleague you talked about the European defence initiative. Do you believe that it will in fact increase European defence capabilities or are we seeing people just “double hatting” and not seeing any more boots on the ground?

Mr. Calder: The evidence does not support me particularly well in the sense that, over the life of the ESDP, with the exception of probably France and maybe the United Kingdom, defence expenditures in many European countries have been decreasing, but that does not necessarily mean they will continue to do that. I have been told by my European colleagues that, in most of the NATO European countries, it is much easier to get political support for a defence project or spending if it is put in a European context rather than in a NATO context. In that sense, my opposite numbers in Berlin, Paris or elsewhere would say this will improve European capabilities because it has more popular support in their countries.

The Chairman: Can you name an initiative where the European countries have managed to move forward without American leadership?

Mr. Calder: They have made progress in cooperating on lift, I believe, and some other areas.

The Chairman: Could you explain what you mean by “lift?” Could you be more precise?

Mr. Calder: The European Community is coming together and coordinating their air assets more effectively. They have also undertaken, as you know, to take over the peace support mission in Bosnia at the end of this year, so they will have the leadership there. They also had missions in the eastern Congo and Macedonia. They are in fact slowly but steadily proving that they can act without the Americans.

The Chairman: After Senator Nolin’s question you talked to us about NATO. Do you have concerns about the governance of NATO now that we have an enlarged organization? Can we expect to have the same set of rules, the same requirement for consensus or unanimity on NATO decisions in the future, or will we see an inner and outer NATO?

Mr. Calder: NATO is evolving. At NATO meetings there are now 26 representatives in attendance. That is having an impact on NATO, but it is too early to say what that impact will be because expansion was recent. The consensus rule does exist, that is, the formal rule inside NATO. However, only on rare occasions is it exercised. I would hope that with 26 countries it is not exercised often. There is an issue about how NATO is governed and will be

Il y a dix ans, nous nous occupions d’États délinquants ou effondrés comme la Somalie, pour des raisons humanitaires. Je crois que nous avons maintenant compris que nous ne pouvons laisser des États aller à la dérive sans rien faire, parce qu’ils deviennent des terrains fertiles pour des difficultés encore plus grandes.

Le président : Vous avez parlé de l’initiative européenne de défense avec un autre collègue. Croyez-vous qu’elle augmentera dans les faits les capacités de défense européennes ou s’agit-il seulement d’une « dualité de fonctions » sans un accroissement du nombre de militaires sur le terrain?

M. Calder : Je ne suis pas tellement bien servi par les faits au sens où, pendant la durée de la PESD, à l’exception probablement de la France et peut-être du Royaume-Uni, les dépenses en matière de défense dans bon nombre de pays européens ont diminué, mais cela ne signifie pas nécessairement que cela va continuer. Mes collègues européens m’ont dit que dans la plupart des pays européens membres de l’OTAN, il est beaucoup plus facile d’obtenir un appui politique pour des dépenses ou un projet de défense s’ils sont placés dans un contexte européen plutôt que dans celui de l’OTAN. En ce sens, mes interlocuteurs à Berlin, Paris ou ailleurs diraient que l’initiative améliorera les capacités européennes parce qu’elle dispose d’un soutien plus populaire dans leurs pays.

Le président : Pouvez-vous nommer une initiative où les pays européens ont réussi à aller de l’avant sans le leadership américain?

M. Calder : Ils ont fait des progrès en coopérant sur le transport aérien, je crois, et dans certains autres domaines.

Le président : Pourriez-vous expliquer ce que vous voulez dire par « transport aérien »? Pourriez-vous être plus précis?

M. Calder : La Communauté européenne collabore et coordonne ses capacités aériennes plus efficacement. Ses membres ont également entrepris, comme vous le savez, de prendre en charge la mission de paix en Bosnie à la fin de cette année, si bien qu’ils y exerceront le leadership. Ils ont également effectué des missions dans l’est du Congo et en Macédoine. Ils sont en train de prouver lentement mais sûrement qu’ils peuvent agir sans les Américains.

Le président : Après la question du sénateur Nolin, vous nous avez parlé de l’OTAN. Êtes-vous inquiet de la gouvernance de l’OTAN maintenant que l’organisation est élargie? Pouvons-nous nous attendre à ce que les mêmes séries de règles, la même exigence de consensus ou d’unanimité s’appliquent aux décisions de l’OTAN à l’avenir, ou celles-ci seront-elles prises par un petit groupe sélect plutôt que par tous?

M. Calder : L’OTAN évolue. Vingt-six représentants assistent maintenant à ses réunions. Cela n’est pas sans effet sur l’OTAN, mais il est trop tôt pour dire quel en sera l’impact parce que l’expansion est récente. La règle du consensus existe effectivement, à savoir la règle officielle au sein de l’OTAN. Cependant, elle n’est appliquée qu’en de rares occasions. J’espère qu’avec 26 pays, elle ne le sera pas souvent. On s’interroge sur la

governed in the future. From what I have seen from attending NATO meetings, particularly at the ministerial level, it is working effectively, but it is still a work-in-progress.

The Chairman: You spoke to the committee about a shift from Canada's historical expeditionary posture in terms of its defence capabilities, and you have talked about a need for some rebalancing towards the defence of North America. Could you talk to us a little more about that and what sort of rebalancing you see?

Mr. Calder: I should caveat that by saying that one would hope that this will not be at the expense of international operations which will remain important, although those decisions have yet to be made. There are areas, for example, follow-on actions in the national security policy with respect to marine security that may be worth pursuing within the defence context.

Other contributions could be made to make us more effective against terrorist attacks. I do not think I can go much beyond that because I would then get into dealing with the proposals that are on the table for the decisions of ministers.

The Chairman: Thank you. Senator Nolin, did you have a follow-up?

Senator Nolin: I will start on a note of optimism. You talked about the North, and my colleague Senator Banks raised a very important question about the North. Perhaps you have been in contact with your Norwegian colleague, but you will be interested to know that the Minister of Foreign Affairs, at a recent conference, talked about the sensitivity of the North, that the North is opening up and warming up, so that the route to Asia will be much more open for business. It will be interesting for you to be in touch with those people to see how they are dealing with that, in light of their own military forecasting.

My follow-up question deals with Afghanistan and the continuing conflict. Do you think that the training of our infantry and the equipment that we are providing to our infantry needs to be adapted, taking into consideration the lessons of Afghanistan?

Mr. Calder: This is not my field but, if you were to ask LGen. Hillier, for example, who has just returned, or MGen. Leslie, who was there, I think they would say yes to that question. In other words, as in any sort of operation like this, you do learn things that you did not know before. You encounter new experiences. As LGen. Hillier was explaining to us just a couple of days ago, in Afghanistan you are in an environment where you are operating in the midst of people, some of whom are your supporters and some of whom are your enemies and you cannot tell them apart. On one street corner you can be providing humanitarian assistance; on another street corner two blocks away you can be fighting someone.

façon dont l'OTAN est régie et sera régie à l'avenir. D'après ce que j'ai constaté en assistant aux réunions de l'OTAN, notamment au niveau ministériel, cela marche bien, mais c'est encore en cours d'élaboration.

Le président : Vous avez dit au comité que le Canada s'écartait de sa position historique pour ce qui est de ses capacités de défense, et avez parlé de la nécessité d'un rééquilibrage vers la défense de l'Amérique du Nord. Pourriez-vous nous en dire un peu plus et nous dire quelle sorte de rééquilibrage vous entrevoyez?

M. Calder : Je ferai une mise en garde en disant qu'on espère que cela ne sera pas aux dépens des opérations internationales qui demeureront importantes, bien que ces décisions n'aient pas encore été prises. Il y a des domaines, par exemple, les actions de suivi dans la politique de sécurité nationale concernant la sécurité maritime qu'il vaudrait peut-être la peine d'étudier dans le contexte de la défense.

D'autres contributions pourraient être envisagées pour accroître notre efficacité contre des attaques terroristes. Je ne pense pas pouvoir en dire beaucoup plus parce que j'aborderais alors les propositions soumises aux ministres pour décision.

Le président : Merci. Sénateur Nolin, aviez-vous une question dans la même veine?

Le sénateur Nolin : Je vais commencer sur une note optimiste. Vous avez parlé du Nord, et mon collègue le sénateur Banks a soulevé une question très importante à son sujet. Peut-être avez-vous eu des contacts avec votre collègue norvégien, mais il vous intéressera d'apprendre que le ministre des Affaires étrangères, lors d'une conférence récente, a parlé du caractère sensible du Nord, de l'ouverture et du réchauffement du Nord, si bien que la route vers l'Asie sera beaucoup plus ouverte au commerce. Ce sera intéressant pour vous de communiquer avec ces personnes pour voir comment elles envisagent la chose, à la lumière de leurs propres prévisions militaires.

Ma question traite de l'Afghanistan et du conflit qui y persiste. Pensez-vous que l'entraînement de notre infanterie et l'équipement que nous leur fournissons doivent être adaptés, compte tenu des leçons apprises de l'Afghanistan?

M. Calder : Ce n'est pas mon domaine, mais si vous posiez la question au lieutenant-général Hillier, par exemple, qui vient juste de rentrer, ou au major-général Leslie, qui y était, je crois qu'ils répondraient oui à cette question. Autrement dit, comme dans toute opération de ce genre, vous apprenez des choses que vous ne saviez pas auparavant. Vous faites de nouvelles expériences. Comme le lieutenant-général Hillier nous l'expliquait il y a quelques jours, en Afghanistan, vous vous retrouvez dans un milieu où vous côtoyez les gens, dont certains sont vos amis et certains vos ennemis, et vous ne pouvez faire la différence. À un coin de rue, vous pouvez être en train de fournir une aide humanitaire et deux coins de rue plus loin, en train de combattre quelqu'un.

I think that the army would tell you that, indeed, they have learned lessons in Afghanistan which they will incorporate and, as a result, they will be more effective.

Senator Nolin: The departments have undertaken a review in Europe. My underlying question is: To what extent are those lessons part of your thinking for the future?

Mr. Calder: A lot of those lessons are at a level of detail that we would be unlikely to get into in a policy paper, except at the highest level. However, that will not stop the army from going ahead and incorporating those lessons into their standard way of doing things.

Senator Nolin: Terrorism being the ultimate concern, is that the theatre of the future that we should be ready for? In proposing to your political masters a new framework, do you focus on the fact that that kind of theatre is the war of the future and that we should be prepared for that?

Mr. Calder: That is right, although you make me nervous when you put it quite that way. It relates to niche and specialization.

Senator Nolin: I tried not to use those words.

Mr. Calder: We have to be prepared to deal with future Afghanistan-type situations. We probably have to be prepared to be in Afghanistan for a significant number of years. I hesitate to say that is what we have to prepare for, because as soon as you say that, something else will come along. That is why we have always stressed, in defence policy, the requirement for general capabilities, for flexibility, for multi-purpose combat capability. You must be able to adapt.

For example, the situation we encountered in Afghanistan was different from the one we had in East Timor, and that was different from the one we encountered in Bosnia. You must ensure that your general principles are correct. You need to maintain flexibility, and then you hope the members of the Canadian Forces are smart enough to adapt. Quite frankly, so far they have demonstrated that they are pretty good at doing precisely that.

Senator Banks: My question has to do with the policy review you are now undertaking. In one of our reports we strongly questioned the wisdom of trying to devise a military policy in the absence of a clear foreign policy. To put it simply, if a country decides, as a long and distinguished list of countries has from time to time, whether by osmosis or the accidents of time and geography or whatever, that it is going to have an empire, then it must have a military force and make a commitment to it. Alternatively, a country may decide that it will be like Costa Rica and have no military force at all. Many choices can be made between those two extremes.

How much sense does it make to you to be undertaking military planning for expenditures, acquisitions, design, the very nature of what we do, in a vacuum as far as a clear policy is

Je pense que l'armée vous dirait qu'en effet elle a tiré des enseignements des leçons qu'elle a apprises en Afghanistan et que par conséquent elle sera plus efficace.

Le sénateur Nolin : Les ministères ont entrepris un examen en Europe. Voici ma question : Dans quelle mesure ces leçons font-elles partie de votre réflexion pour l'avenir?

M. Calder : Beaucoup de ces leçons sont à un niveau de détail que nous pourrions difficilement intégrer dans un document d'orientation, sauf au niveau le plus élevé. Cependant, cela n'empêchera pas l'armée d'aller de l'avant et d'intégrer ces leçons à son modus operandi standard.

Le sénateur Nolin : Le terrorisme étant la préoccupation ultime, est-il le théâtre du futur auquel nous devrions nous préparer? En proposant à vos maîtres politiques un nouveau cadre, vous concentrez-vous sur le fait que ce genre de théâtre est la guerre du futur et que nous devrions nous y préparer?

M. Calder : Oui, bien que vous me rendiez nerveux quand vous l'exprimez de cette façon. Cela concerne le créneau et la spécialisation.

Le sénateur Nolin : J'ai essayé de ne pas utiliser ces mots.

M. Calder : Nous devons nous préparer à faire face à l'avenir à des situations ressemblant à celle de l'Afghanistan. Nous devons probablement être prêts à demeurer en Afghanistan pendant bon nombre d'années. J'hésite à dire que c'est à cela que nous devons nous préparer, parce que dès qu'on le dit, quelque chose d'autre survient. C'est pourquoi nous avons toujours insisté, dans la politique de défense, sur la nécessité de disposer de capacités générales, de flexibilité, d'une capacité de combat polyvalente. Nous devons être capables de nous adapter.

Par exemple, la situation que nous avons rencontrée en Afghanistan était différente de celle que nous avons connue au Timor-Oriental, et celle-là était différente de ce que nous avons connu en Bosnie. Il faut s'assurer que les principes généraux sont justes. Il faut conserver une flexibilité et ensuite espérer que les membres des Forces canadiennes sauront s'adapter. Honnêtement, jusqu'à présent, ils ont montré qu'ils réussissent très bien à le faire.

Le sénateur Banks : Ma question a trait à l'examen que vous entreprenez maintenant. Dans l'un de nos rapports, nous avons fortement remis en question la sagesse consistant à essayer d'élaborer une politique militaire en l'absence d'une politique étrangère claire. En termes simples, si un pays décide, comme l'ont fait de temps en temps une longue liste de pays réputés, que ce soit par osmose ou en raison d'accidents dus à l'époque ou à la géographie, ou Dieu sait quoi, d'avoir un empire, il doit alors se doter d'une force militaire qu'il doit soutenir. En revanche, un pays peut décider qu'il sera comme le Costa Rica et n'aura aucune force militaire. Bien des choix peuvent être faits entre ces deux extrêmes.

Jusqu'à quel point trouvez-vous sensé d'entreprendre une planification militaire pour des dépenses, des acquisitions, de la conception, l'essence même de ce que nous faisons, dans un vide

concerned? I am exaggerating slightly but not by much. This is not a chicken-and-egg question. Defence policy must, per force, follow on national foreign policy, must it not?

Mr. Calder: In part, I agree. What you say is true with respect to the international operations of the Canadian Forces. We are doing the international policy review in order to set an international framework.

Senator Banks: Will it come first?

Mr. Calder: It will either come out and it will be followed immediately by a defence paper, or it will come out and a defence paper will come later. It will not be the other way around. The idea is certainly that what we produce will derive from the international policy review, the principles therein, and the two should fit together in a seamless fashion.

I said that I agree with you in part because the Canadian Forces do have roles to play inside Canada. They provide aid to the civil power, humanitarian assistance, and so forth regardless of their foreign policy. We must always keep in mind the domestic requirements of the Canadian Forces as well as the international requirements. We must keep both in mind.

Senator Banks: I agree, but when you are designing the forces, and that is a given, aspects of it have to be guided by a clear foreign policy. Will we be peacemakers, peacekeepers or humanitarians, or will we make war?

Mr. Calder: One would hope that a foreign policy would give a sense of where in the world the Canadian Forces should operate, what kind of missions they should operate, for what purposes they should operate, because that makes it much easier for us to plan if those things are clear.

Senator Banks: It also makes it easier to plan the means by which we will get there.

The Chairman: On behalf of the committee, thank you Dr. Calder. Your testimony, as always, has been helpful. Our committee is off to a good start in its effort to review the role and activities of the Canadian Forces. We look forward to having you before us again.

Mr. Calder: Thank you.

The Chairman: If you have questions or comments, please visit our Web site by going to www.sen-sec.ca. We post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. You may also contact the clerk of the committee at 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting members of the committee. This meeting is suspended and we will reconvene in the next room in camera in three minutes.

The committee continued in camera.

en ce qui concerne une politique claire? J'exagère un peu mais pas trop. Cela n'a rien à voir avec la question de la poule et l'œuf. La politique de défense ne doit-elle pas forcément suivre la politique étrangère nationale?

M. Calder : Je suis d'accord en partie. Ce que vous dites est vrai en ce qui concerne les opérations internationales des Forces canadiennes. Nous procédons à l'examen des politiques internationales afin d'établir un cadre international.

Le sénateur Banks : Viendra-t-il en premier?

M. Calder : Soit il sortira et sera suivi immédiatement d'un livre sur la défense, soit il sortira et un livre sur la défense sortira plus tard. Ce ne sera pas l'inverse. Certes, l'idée consiste à ce que nos conclusions découlent de l'examen des politiques internationales, ses principes, et les deux devraient s'intégrer sans heurts.

J'ai dit que j'étais d'accord avec vous en partie parce que les Forces canadiennes ont des rôles à jouer au Canada. Elles fournissent une aide au pouvoir civil, une aide humanitaire, et cetera, indépendamment de la politique étrangère. Nous devons toujours garder à l'esprit le mandat des Forces canadiennes au pays de même que son mandat international. Nous devons tenir compte des deux.

Le sénateur Banks : Je suis d'accord, mais comme on en est à définir les Forces, et c'est un fait qu'il faut accepter, certains aspects de cet exercice doivent être guidés par une politique étrangère claire. Serons-nous des pacificateurs, des gardiens de la paix, des travailleurs humanitaires, ou ferons-nous la guerre?

M. Calder : Il est à espérer qu'une politique étrangère donnerait une idée de l'endroit où les Forces canadiennes devraient être déployées dans le monde, pour quelles sortes de missions, à quelles fins, parce que c'est beaucoup plus facile pour nous de planifier si ces choses sont claires.

Le sénateur Banks : C'est alors beaucoup plus facile de planifier les moyens qui nous permettront d'y arriver.

Le président : Au nom du comité, je vous remercie, monsieur Calder. Comme toujours, votre témoignage a été utile. Notre comité part du bon pied pour entreprendre l'examen du rôle et des opérations des Forces canadiennes. Nous sommes impatients de vous recevoir à nouveau.

M. Calder : Merci.

Le président : Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez vous rendre sur notre site Web à l'adresse www.sen-sec.ca. Nous y affichons les témoignages de même que les calendriers de comparutions confirmées. Vous pouvez aussi communiquer avec la greffière du comité au 1-800-267-7362 pour de plus amples renseignements ou pour rejoindre des membres du comité. La séance est suspendue. Nous reprendrons nos travaux dans la salle d'à côté à huis clos dans trois minutes.

La séance se poursuit à huis clos.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESS

Monday, October 25, 2004

Department of National Defence:

Kenneth J. Calder, Assistant Deputy Minister (Policy).

TÉMOIN

Le lundi 25 octobre 2004

Ministère de la Défense nationale :

Kenneth J. Calder, Sous-ministre adjoint (Politiques).